

# Stanfield doit démissionner (Roch LaSalle)

**JOLIETTE (d'après PC)** — Selon M. Roch LaSalle, l'un des trois candidats progressistes-conservateurs élus au Québec lors du scrutin fédéral du 8 juillet dernier, M. Robert Stanfield devrait démissionner de son poste de chef national du parti.

M. LaSalle (PC-Joliette) a soutenu,

lors d'une interview, hier, qu'un congrès de leadership devrait être convoqué et que M. Claude Wagner (PC-Saint-Hyacinthe) doit être considéré comme un successeur éventuel à M. Stanfield.

Tout en regrettant que les conservateurs aient échoué dans leur tentative de

mettre la main sur un plus grand nombre de circonscriptions québécoises, M. LaSalle a ajouté que M. Stanfield n'avait pas "la couleur" nécessaire à un chef de parti national.

Il a avoué cependant que M. Stanfield "ne pouvait pas faire beaucoup mieux".

si l'on se fie aux résultats des élections fédérales de 1972 et de 1974.

M. LaSalle espère toutefois que M. Stanfield prenne le temps de préparer un congrès de leadership dont le succès pourrait conduire au choix d'un chef fort.

Il a précisé que M. Wagner est bien

qualifié pour de telles fonctions, ajoutant qu'il est peut-être temps que les conservateurs portent leur choix sur un leader canadien-français.

A son avis, il faut rejeter la candidature de M. William Davis, premier ministre de l'Ontario, en raison de la

faible performance du parti dans cette province lors des dernières élections.

M. LaSalle s'est fait élire comme indépendant en 1972 après avoir quitté les rangs des conservateurs. Il est retourné dans la famille conservatrice avant le dernier scrutin.

## météo

Ensoleillé avec possibilité d'averses aujourd'hui dans la région de Québec. Ensoleillé, demain. Rimouski, Gaspé, Sept-Îles et Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux aujourd'hui et demain.

— Les détails, page 2

# LE SOLEIL

46 PAGES

78e ANNEE — No. 172

QUEBEC, MARDI 23 JUILLET 1974

PRIX QUINZE CENTS



Le Soleil, André Boucher

Les flammes se sont répandues avec une rapidité foudroyante, au feu de la rue Bagot, allumé par une main criminelle, pendant que les pompiers

de Québec se trouvaient déjà sur les lieux d'un autre incendie d'origine louche.

## Double crime d'incendie

par Louis TANGUAY

Pendant qu'une cinquantaine de pompiers combattait un incendie d'origine louche, au coin des rues Saint-Vallier et Carillon, un incendiaire allumait un autre feu à deux coins de rues de là, angle Saint-Vallier et Chabot.

Une quarantaine de minutes séparent le début de ces deux sinistres touchant deux édifices voués à une démolition prochaine.

Deux hypothèses peuvent être retenues quant à leur origine. Ou bien un même incendiaire a choisi de mettre le feu au premier endroit pour y attirer les pompiers et ainsi pouvoir mieux allumer le second, ou bien, en voyant le premier feu un autre individu a aussi eu l'idée de commettre un tel crime.

Quoi qu'il en soit, le second incendie, celui du coin Bagot, a atteint des proportions beaucoup plus importantes que le premier.

En quelques minutes, les flammes avaient envahi tout le rez-de-chaussée et il se dégageait du brasier une chaleur telle qu'une affiche parant la devanture d'un commerce, du côté opposé de la rue, a fondu.

Avant même que les pompiers aient eu le temps de déménager leur équipement d'un feu à l'autre, tout l'édifice était déjà en flammes.

C'est pourtant à l'arrière complètement de la bâtisse de trois étages que le feu a été allumé.

On a aussi noté que c'est dans la même partie de l'immeuble de trois étages également, voisin de l'ancien cinéma Laurier, près de la rue Carillon. (Suite à la page 6, 1re col.)

## à lire sommaire

### Sainte-Foy

Malgré un surplus budgétaire de plus de \$500.000, la ville de Sainte-Foy décide d'augmenter les taxes de \$0.25 du \$100 d'évaluation foncière.

— page 21

### L'école

A quel sert-elle l'école? Michel Lambert a cherché à savoir pourquoi les polyvalentes et les Cegep par exemple paraissent sous-utilisés pendant la période estivale.

— page 3

A Québec aujourd'hui	34
Annonces classées	36 à 43
Arts et lettres	34-35
Bridge	42
Décès	45
Economie-finances	23-24-25
Famille	15
Mot-mystère	36
Mots croisés	39
Page documentaire	5
Patron	41
Plein air	12
Sport	8 à 13
Télévision	35 et 45

# Le calme revenu, la parole est aux diplomates

(D'après AFP, Reuter, UPI, PA et PC) — Le calme semble enfin revenu dans l'île de Chypre où le cessez-le-feu était observé, hier soir, une dizaine d'heures après être entré en vigueur, le matin, à dix heures.

La nouvelle est parvenue au secrétaire général de l'Onu, M. Kurt Waldheim, depuis les quartiers généraux des Casques bleus chargés du maintien de la paix dans l'île.

Après le débarquement turc de samedi et les combats violents qui ont opposé les forces turques, appuyées par la minorité chypriote turque, aux forces chypriotes grecques encadrées d'officiers grecs, le secrétaire général de l'Onu croit avec raison que les forces d'intervention de l'Onu ne sont pas assez nombreuses dans l'île et il a demandé de doubler leurs effectifs.

Les représentants à l'Onu de l'Australie, de l'Autriche, du Canada, de la Finlande, du Danemark, de l'Irlande, de la Suède, et du Royaume-Uni, ont été saisis du problème, hier, par M. Waldheim. La Grande-Bretagne avait déjà décidé d'envoyer 600 soldats de plus dans l'île. L'Australie est également d'accord pour augmenter son contingent.

La décision du Canada n'était pas encore connue, hier soir. D'Ottawa, un porte-parole des Affaires extérieures a déclaré que le cabinet étudierait probablement aujourd'hui la requête du secrétaire général lorsqu'elle sera formellement parvenue à notre gouvernement.

Le porte-parole n'a pas spécifié si la requête était parvenue à Ottawa. Il a dit que le Canada désirait savoir le nombre de soldats requis et si leur mandat serait

plus grand que celui qu'ils détiennent actuellement à Chypre où ils n'ont pour mission que d'empêcher les communautés grecque et turque de l'île de se battre entre elles.

M. Mitchell Sharp a invité, hier, les Nations unies à demander à d'autres pays d'envoyer des troupes et non pas seulement à ceux qui y ont déjà envoyé un contingent.

Selon des rumeurs, M. Waldheim aimerait voir passer la force de l'Onu, de 2.300 hommes qu'elle est actuellement, à 4.600 ou même 5.000.

### "REMOUS INTERIEURS" EN GRECE

Maintenant que les armes se sont tuées à Chypre, les rumeurs de coup d'Etat militaire en Grèce sont au centre des préoccupations des observateurs. En effet, un régime plus modéré à Athènes permettrait sûrement aux diplomates de régler plus rapidement la question chypriote car il semble certain que Nikos Sampson, l'usurpateur de la présidence à Nicosie, perdrait le seul allié qu'il compte dans la région: le régime des colonels.

La parole devrait donc être aux diplomates maintenant. La conférence tripartite (Grande-Bretagne, Turquie et Grèce) pour le rétablissement d'une situation normale à Chypre, après avoir été annoncée aujourd'hui, devrait commencer demain à Genève.

Attribuant ce report de la conférence à "des remous internes", sans épiloguer davantage, le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger a déclaré hier à Washington, que "les discussions commenceront dans les tous prochains jours, probablement mercredi". La Grèce espé-

rerait cependant qu'elle ne commence que vendredi.

### VOLTE-FACE AMERICAINE?

Quant à la position américaine, sur la question de la légitimité de Sampson ou de Makarios, elle pourrait bien changer quelque peu et même se retourner complètement. M. Kissinger a en effet, pour la première fois depuis le renversement de Makarios, déclaré hier qu'il n'était pas impossible que l'ethnarque retourne à Chypre et soit réintégré dans ses fonctions.

M. Kissinger a rencontré Mgr Makarios hier et les deux hommes ont déclaré avoir eu un entretien "utile et constructif". (Suite à la page 6, 1re col.)

# Saut fatal de 3,000 pieds pour une jeune parachutiste

par Louis TANGUAY

Son parachute ayant refusé de se déployer normalement, une jeune fille de 22 ans s'est écrasée au sol, hier soir, à Saint-Jean-Christophe, au sud de Québec.

Mlle Louise Labrecque, fille de Marcel, de Sainte-Hénédine sur la Rivière-Sud, en était à sa première expérience du parachutisme et n'a, semble-t-il, pas eu recours à son parachute d'urgence.

Il s'agit du second accident du genre à survenir, cette saison, à Saint-Jean-Christophe. Un jeune homme de 19 ans, Normand Jolicoeur, de la rue Cartier, avait en effet péri dans des circonstances semblables, le 30 mars.

L'accident d'hier s'est produit alors que Mlle Labrecque sautait d'une hauteur d'environ 3,000 pieds.

Comme pour tous les sauts de novices, le parachute de la jeune fille est sorti automatiquement de son enveloppe, dès qu'elle a quitté l'avion.

Malgré cela, l'appareil a refusé de se déployer de manière à freiner la descente.

Les constatations des policiers, dépêchés sur les lieux, ont révélé que, pour une raison encore inconnue, Mlle Labrecque n'a pas essayé d'utiliser son parachute ventral.

(Suite à la page 6, 1re col.)

# Dans quelques heures, la guillotine

par Gilbert ATHOT

Le premier ministre Robert Bourassa ne cherche visiblement qu'un prétexte pour imposer le règlement de clôture (guillotine) et mettre un terme, d'autorité, à l'étude du projet de loi linguistique art. 100, d'autant plus qu'il a aussi visiblement l'appui de ses députés de l'arrière-ban.

Hier, à la commission parlementaire de l'Education qui poursuit l'étude du bill 22, le chef du gouvernement a appelé, à au moins deux occasions au cours de l'après-midi et deux autres fois au cours de la soirée, les choses par leur nom, en disant à l'opposition officielle: "Vous nous demandez la guillotine par votre attitude! en annonçant le filibuster, vous nous demandez la guillotine, vous voulez la guillotine, on le sait", etc.

Si M. Bourassa n'a pas encore décidé d'avoir recours à ce fameux règlement exceptionnel de clôture, surtout à la suite de ses nombreuses allusions de la

semaine dernière et même de la fin de semaine, c'est sans doute, estiment les observateurs, qu'il ne se résigne pas à porter l'odieux d'une telle décision aussi vite et qu'il voudrait avoir le temps de démontrer à tout le monde que le Parti québécois se livre à une obstruction systématique (filibuster) pour le simple plaisir de faire de la procédure.

La tâche de faire cette preuve est d'autant moins facile que le premier ministre a pu se rendre compte, tout comme les observateurs, que les motions, amendements et sous-amendements péquistes sont plus sérieux, du moins quant au fond, que ceux du début de la semaine dernière.

Le dernier amendement de la journée (qualifié du plus subtil de tous et même de sorniois par M. Bourassa) présenté par le Parti québécois a d'ailleurs mis en lumière un certain agacement des libéraux puisque le procédurier du gouvernement et minis-

tre des Affaires culturelles M. Denis Hardy, a attendu que deux péquistes aient parlé sur l'amendement avant d'en contester la recevabilité.

Cette contestation, en soirée, devait conduire à une décision négative de la part du président de la commission, M. Michel Gratton libéral de Gatineau, qui souleva la colère de l'opposition officielle et en particulier du député Robert Burns. Ce dernier a dit au président Gratton qu'il devenait ainsi, par sa décision, le complice du gouvernement et qu'il brimait les droits de l'opposition officielle.

Devant le chahut suscité à la suite de cette décision apparemment discutabile, et ce autant chez les péquistes que chez les visiteurs de la commission, le président Gratton dut suspendre les travaux pendant presque 20 minutes afin de laisser se calmer les esprits.

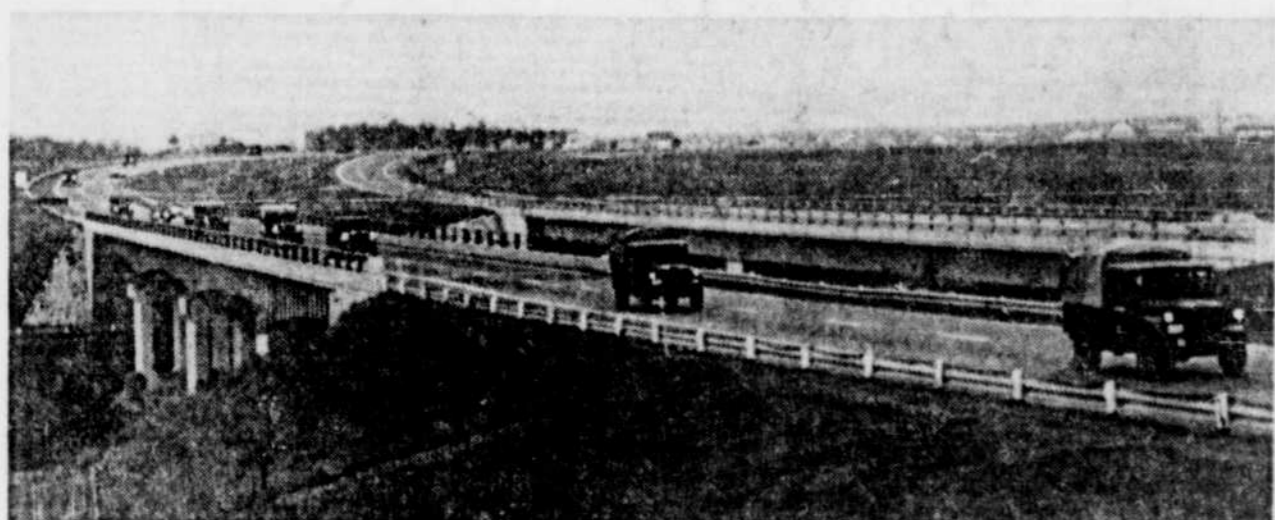
Le calme revenu, il ne devait toutefois pas durer longtemps puisque leule-

ment quelques minutes après la reprise des travaux de la commission, un jeune homme enjamba la table des journalistes et se dirigea prestement vers le président Gratton et lui lança: "Vous êtes en train de vous moquer du Québec". Des policiers et agents (en civil) de la Sûreté du Québec s'emparèrent du jeune homme tout de suite et le conduisirent (rapidement) vers la sortie.

En dépit de quelques applaudissements, la journée avait été, jusqu'à ce moment, relativement calme à la commission parlementaire, exception de trois femmes qui s'étaient mises à crier, durant l'après-midi: "Le Québec, c'est à nous autres". Elles quittèrent immédiatement les lieux avant qu'elles n'y furent forcées.

### Pourquoi il hésite

Aux yeux de plusieurs observateurs, c'est le sérieux, quant au fond du moins, (Suite à la page 6, 2e col.)



Sur une voie double comme l'auto-route 20, pas de problèmes. Mais sur les routes sinueuses de Charlevoix,

l'automobiliste en prend pour son rhume!

# Elèves au volant!

par Guy DUBE

Non mais, "mouvez-vous les... (mmouais!) ou bien dégagez la route et disparaissiez de la circulation!"

Ce commentaire, qui traduit en quelque sorte l'impression de certaines d'automobilistes, s'adresse particulièrement aux "talentueux" chauffeurs de camions et de "jeeps" de l'Armée canadienne.

Qui n'a jamais été victime d'une longue et pénible attente, à la queue de dizaines et de dizaines de véhicules qui suivent, à 20 ou 30 milles à l'heure (?), un petit convoi de "trucks" verts, immatriculés "Canada-Armée - Army"?

Ces files d'automobiles s'éternisent souvent sur une distance de plus d'un mille. Pendant un quart d'heure,

une demi-heure ou même une heure, c'est le cauchemar pour le touriste comme pour les ambulances ou les voitures-patrouilles.

### Un cas flagrant

Le cas le plus concret et le plus flagrant de cette anomalie s'est produit, au cours de la journée d'hier, sur la route pittoresque qui traverse le comté de Charlevoix.

Jamais jusqu'ici les agents de la Sûreté du Québec n'avaient vécu un tel embourbement, une telle impatience des automobilistes qui se suivaient, pare-chocs à pare-chocs, dans cette région montagneuse, plus précisément entre Saint-Tite-des-Caps et Sainte-Anne-de-Beaupré.

Impossible de dépasser sur de longues distances. Il faut se résigner à

demeurer sur le qui-vive, derrière ces véhicules fabriqués par la compagnie "Tortue Inc.". De temps à autre, une "grosse américaine" se risque et tente de dépasser le convoi, mettant ainsi la vie des voyageurs en danger.

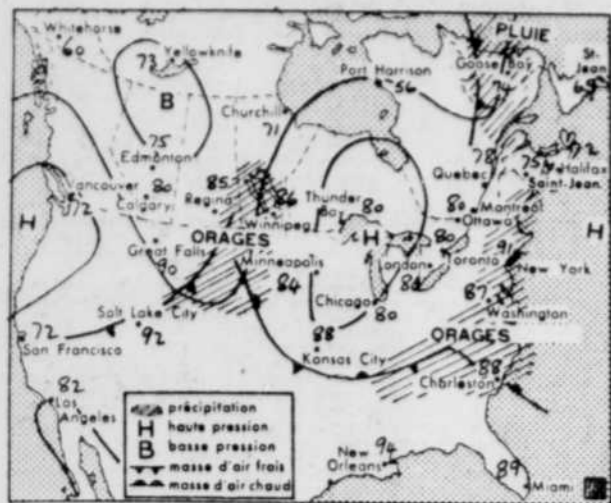
Du côté policier, on essaie d'atteindre la "tête à partir de la queue", mais en vain... On ne peut aussi les atteindre par radio-téléphone et leur demander de "s'tasser une fois pour toutes".

Et ce n'est qu'en s'approchant un peu de la civilisation, près de la côte de Beauport, qu'un patrouilleur du gouvernement québécois avertit les militaires canadiens qu'une centaine d'automobilistes suivent impatiemment derrière eux.

Enfin, ce même agent de la force

(Suite à la page 6, 3e col.)

# MÉTÉO



## Possibilité de pluie

Des précipitations sont prévues dans une partie du Québec, des Maritimes, du Manitoba et de la Saskatchewan alors que les autres provinces connaîtront des températures chaudes et de légères précipitations. Les chiffres indiquent le degré maximal de la température pour aujourd'hui; les autres indications sont valides jusqu'au milieu de la journée seulement.

## PRÉVISIONS

**MONTREAL (PC)** — Voici les prévisions régionales pour la province de Québec émises par le bureau météorologique de Montréal pour aujourd'hui, avec un aperçu pour demain.

Chibougamau, Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: généralement nuageux avec quelques averses mais les nuages se dissipent pendant la journée. Maximum près de 75. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Outaouais, Montréal, Laurentides, Cantons de l'Est et Québec-Trois-Rivières: ensoleillé avec passages nuageux. Possibilité de quelques averses ou orages. Maximum de 75 à 80. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Haute-Mauricie et Saguenay-Lac-St-Jean: généralement nuageux avec quelques averses. Maximum aux environs de 75. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Rimouski, Gaspé, Sept-Îles et Baie-Comeau: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 70. Aperçu pour demain: passages nuageux.

## TEMPÉRATURES

<b>TORONTO (PC)</b> — Températures minimales et maximales signalées dans les principales villes de l'Amérique du Nord durant les 24 dernières heures.		Toronto	61 77
		Ottawa	55 79
		Montréal	56 79
		Québec	55 79
		Frédéricton	52 78
		St-Jean, N.B.	50 72
		Moncton	54 75
		Halifax	50 60
		Charlottetown	53 —
Vancouver	Min Max	Chicago	61 68
Victoria	60 69	Détroit	57 —
Edmonton	57 67	Boston	60 75
Calgary	55 77	New York	67 83
Saskatoon	52 —	Washington	61 87
Regina	52 86	Miami	76 87
Winnipeg	53 86	San Francisco	54 76
	56 84		

## La page d'histoire

1825 - On terminait, il y a 149 ans aujourd'hui, le canal Lachine, qui devait être la première étape de l'ouverture des Grands Lacs à la navigation en haute mer. L'ouvrage fut complété en quatre ans. Le canal, évitant les rapides, juste en amont de Montréal, était un projet des Français. Un canal peu profond à Sault-Sainte-Marie, en Ontario, fut creusé en 1798, et, en 1841, juste après l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada, le canal Welland, près des chutes Niagara, fut modernisé.

Dès 1875, des steamers tirant 11 pieds d'eau pouvaient aller de la mer jusqu'au lac Supérieur.

1847 - Arrivée des premiers Mormons à la vallée du Grand lac salé, dans le Utah.

1858 - Arrivée à New York du premier train venant du Pacifique.

1945 - Le maréchal Philippe Pétain, héros de la Première Guerre mondiale, commençait à subir son procès sous une accusation de trahison.

1962 - Fin de la grève partielle des médecins de la Saskatchewan qui protestèrent, durant trois semaines, contre la mise en vigueur d'un système gouvernemental d'assurance-santé.

## SOLEIL

MERCREDI  
Lever 4.14  
Coucher 19.27

## MARÉE

MERCREDI  
Basse 6h10  
Haute 10h55  
Basse 18h35  
Haute 23h20

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206

## CONVERSATION ANGLAISE

OFFRE SPECIALE \$145.

DÉBUT DES COURS: ÉTÉ 1974  
ADULTES ET ADOLESCENTS  
GROUPES DE 6 ÉLÈVES MAX.

# LPS

PERMIS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
REMB. (Culture personnelle)  
500 E. Grande-Allée  
4<sup>e</sup> étage  
529-0331

# Le Conseil économique du Canada scrute la situation de la construction au Québec

**OTTAWA (PC)** — Le système de permis de travail n'a pas réussi à stabiliser les emplois au Québec dans le domaine de la construction, selon le rapport du Conseil économique du Canada, rendu public récemment à Ottawa par son président, M. André Raynaud.

Le document de 260 pages consacre un chapitre au "cas particulier du Québec" dans ce secteur de l'industrie où les travailleurs sont obligés d'appartenir à un syndicat.

Le système n'a jamais très bien fonctionné et a subi de continues modifications depuis son instauration, vers la fin de 1970.

Au début, explique le document, les cartes d'identité ont été délivrées presque sur demande de sorte qu'en 1971-72, leur nombre s'élevait à près de 163,000 alors que les emplois permanents dans la construction atteignaient seulement 60,000 à 85,000.

"C'est donc dire qu'il n'y avait pas de véritable contrôle, sauf peut-être dans le cas des hommes de métier venant de l'extérieur de la province et ne participant pas au programme du sceau rouge."

### RELATIONS DE TRAVAIL

Mentionnant qu'au Québec, les relations industrielles dans le domaine de la construction ont un caractère unique en Amérique du Nord, en ce sens qu'elles sont généralement conformes au concept

européen de l'extension juridique des conventions collectives, le rapport ajoute que hors du Québec, les querelles de reconnaissance syndicale sont plutôt rares.

Au Québec, les conventions collectives sont négociées par les principaux dirigeants des syndicats "représentatifs", c'est-à-dire ceux qui regroupent chacun au moins 20 pour cent du nombre total d'hommes de métier de la construction, et des cinq associations patronales des principaux secteurs.

Par ailleurs, le rapport Raynaud reconnaît que le Québec a réussi dans une grande mesure à atteindre ses objectifs d'améliorer les conditions de travail et de salaire des employés de la construction.

Mais, ajoute-t-il, certains inconvénients ont quand même surgi.

### INCONVÉNIENTS

"Les hausses de salaire assez élevées et la réduction des écarts entre les régions et les professions ont sans doute profité à beaucoup de travailleurs mais elles ont aussi fait perdre aux entrepreneurs locaux une partie des avantages concurrentiels que leur donnaient des charges salariales moins fortes.

"En outre, elles ont favorisé l'adoption de techniques à coefficient de capital plus élevé et entraîné la suppression de plusieurs milliers d'emplois après que l'activité

eut atteint son sommet, en 1966", poursuit le rapport.

Les ouvriers non spécialisés ne font l'objet d'aucun contrôle.

En fait, estiment les auteurs du document, sur les quelque 140,000 travailleurs québécois qui avaient un emploi dans la construction en 1972, environ 63,000 ouvriers spécialisés possédaient un permis, 37,000 hommes de métier n'en avaient pas et 40,000 travailleurs non

qualifiés possédaient l'ancien permis.

### RIVALITÉS INTERSYNDICALES

Au sujet des querelles intersyndicales entre le CSN et la FTQ, les auteurs de l'étude sont d'avis que la législation actuelle "ne constitue certainement pas la solution au problème".

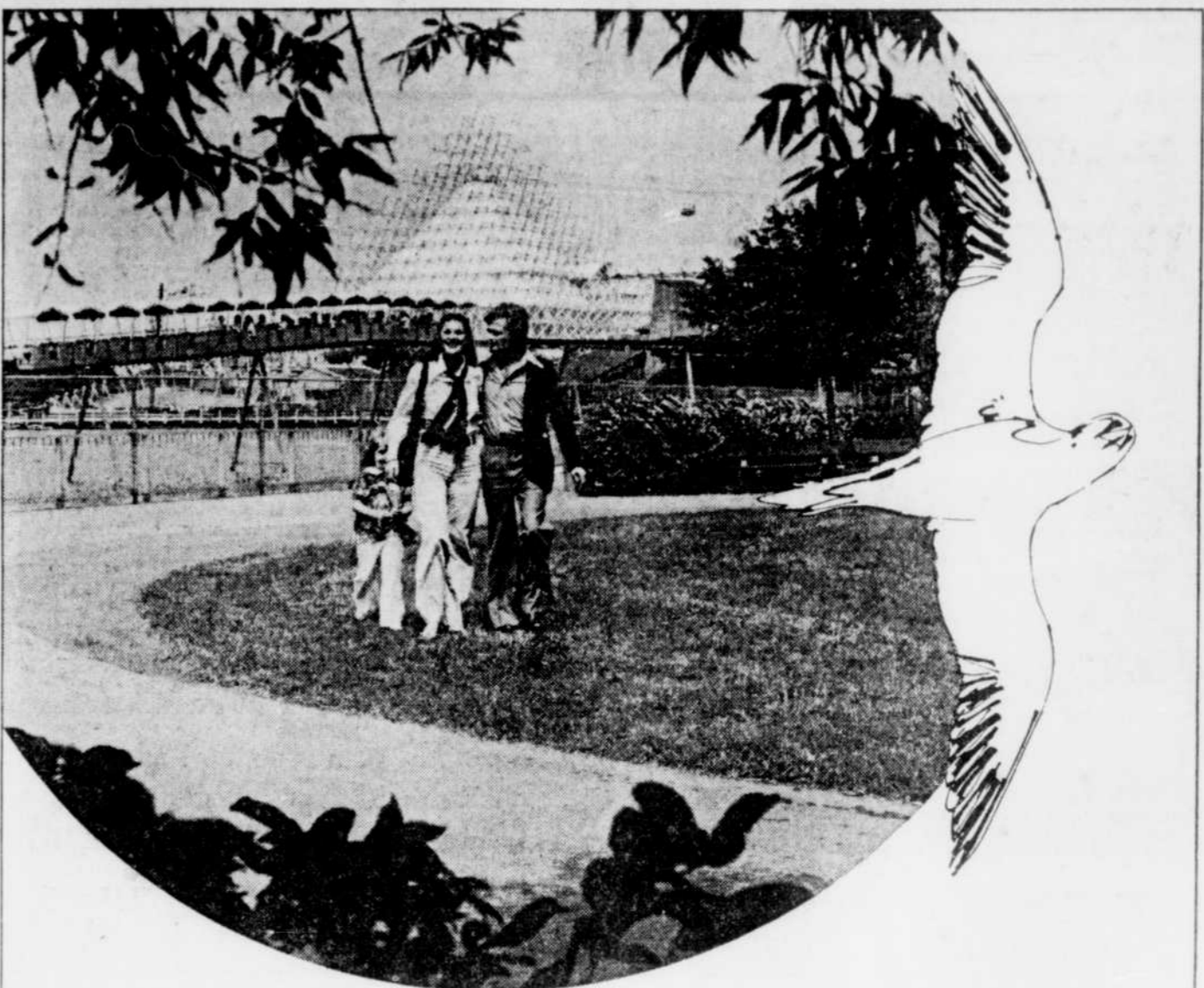
Les auteurs rappellent les négociations de 1972-73 où les représentants de la CSN s'é-

taient retirés de la table des discussions, incitant le gouvernement à changer le droit de veto d'un organisme "représentatif" par le principe de la double majorité au lieu de déclarer les négociations "il-légales".

Cette mesure donnait un avantage notable aux syndicats de la FTQ qui regroupent beaucoup plus que 50 pour cent des travailleurs de la construction et dont l'accepta-

tion des termes du nouveau contrat de travail s'appliquaient à l'ensemble des syndiqués de l'industrie.

"Il reste maintenant à voir si cette modification législative compromettra éventuellement tout le processus des négociations multi-métiers centralisées ou entraînera d'autres changements institutionnels ou des amendements à la législation", se demandent les auteurs du document.



## Les constructeurs redoutent une année désastreuse en 1975

(D'après PC) — Les entrepreneurs redoutent une année désastreuse dans le domaine de la construction en 1975 si rien n'est fait pour enrayer les conflits qui pourraient alors surgir et toucher lourdement l'économie de tout le pays.

Telles sont les conclusions qui se dégagent, hier, du congrès de l'Association canadienne de la construction qui se tient à Vancouver.

Le directeur de l'association, M. Robert A. Bird, estime que la répétition de conflits comme ceux qui ont été rencontrés au Québec, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan dans le domaine de la construction, serait fort néfaste pour l'économie du Canada.

Il faisait alors allusion aux conflits résultant des demandes de réajustement de salaires selon le coût de la vie.

Quant au président de l'association, M. Henri de Puyjalon, il estime qu'on ne peut plus se permettre le luxe de grèves qui coûtent des milliards et

des milliards au pays en perte de productivité et de profits".

Accordant, hier, une entrevue à la télévision d'Etat, M. de Puyjalon estimait nécessaire de "travailler d'une façon très sérieuse pour en venir à une entente tout à fait différente avec les syndicats".

Il croit que le dialogue et la bonne foi des deux parties, patronale et syndicale, et même d'une troisième partie représentée par les gouvernements, pourraient former la base de cette entente.

A son avis, les gouvernements ont de grandes responsabilités d'abord en tant que maîtres des politiques et comme clients importants.

M. de Puyjalon juge possible de relever le défi même s'il juge le travail complexe.

### A LOUER

Grand local 1100 pi., en entier ou divisé. Convient pour magasin, bureau, club social et même entrepôt. 341, Ste-Thérèse, Québec.

529-1311

## Montréal a été bâti à la campagne.

A Montréal, il y a toutes sortes d'étés. Celui de la "campagne montréalaise": le Mont-Royal, l'île Sainte-Hélène, le Jardin Botanique, le Jardin des Merveilles et des lacs tout autour.

Et puis il y a la grande foire: les magasins de la rue Sainte-Catherine, vendredi soir sur la Plaza Saint-Hubert, les petites boîtes du Vieux-Montréal, Terre des Hommes, la Ronde.

Venez goûter à l'été des Montréalais.

Le Québec est grand, ça prend des ailes pour le voir. **QUEBECAIR**



Vers Montréal

6 vols par jour en semaine, premier départ à 08 h 15. Tarifs transcontinentaux vers Toronto, Ottawa et l'Ouest.

(YQB-030)

## Améliorer votre propriété?

## Votre maison peut en couvrir les frais.

Nous avons déjà accordé des prêts de 2e hypothèque allant jusqu'à \$25,000 à des propriétaires qui voulaient améliorer leur maison.

Alors n'hésitez pas à venir nous parler de vos projets.

Nous avons l'argent qu'il vous faut, et un programme de remboursement bien équilibré. Et chez nous, il n'y a ni



boni, ni commission d'introduction.

Et n'oubliez pas que chaque fois que vous investissez de l'argent dans l'amélioration de votre maison, vous faites une bonne affaire. Car sa valeur augmente d'autant.

Venez nous parler de vos projets. On va s'arranger pour que ça marche rondement.

## Oui, on vous épaulé.

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORPORATION LTD.

UNION FINANCIÈRE LIMITÉE

MEMBRES DU GROUPE FINANCIER LAURENTIDE. PROPRIÉTÉS CANADIENNE.

# L'automobiliste pourra s'approvisionner aisément en essence sans plomb

OTTAWA (PC) — Les automobilistes canadiens et américains dont les voitures consomment de l'essence sans plomb, ne devraient pas connaître de difficultés à s'approvisionner cet automne, ont annoncé hier, les autorités fédérales. A compter du 1er octobre, une station-service sur cinq vendra de l'essence sans plomb, à temps pour les voitures de modèle 1975 dotées d'un convertisseur catalytique pour le contrôle de la pollution.

Le directeur Dan Wallace du Bureau des Transports du gouvernement canadien a révélé qu'il a reçu des rapports qui l'ont convaincu que les stations vendant de l'essence sans plomb seront assez nombreuses. Il a ajouté que les automobilistes devront planifier toutefois leurs voyages avec plus de prudence dans les régions rurales où ces stations seront moins nombreuses.

Les statistiques pour chaque province indiquent que le 1er octobre 33 pour cent des stations-service des grands centres urbains du Québec dispenseront de l'essence sans plomb et 11 pour cent ailleurs dans la province.

En Ontario, les chiffres indiquent 42 pour cent et 13 pour cent. Au Manitoba, 50 pour cent à Winnipeg et 6 pour cent ailleurs. En Saskatchewan, 47 pour cent à Regina et 8 pour cent en province.

En Colombie-Britannique, 34 pour cent à Vancouver, Victoria et New Westminster contre 15 pour cent dans les autres localités.

A Terre-Neuve, 38 pour cent à St. John's et 10 pour cent ailleurs.

Pour la Nouvelle-Ecosse, 34 pour cent à Sydney, Halifax et Dartmouth contre 13 pour cent en zone rurale.

Au Nouveau-Brunswick, 25 pour cent à Saint John et Moncton et 13 pour cent ailleurs.

Le total pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest s'élève à 5 pour cent.

L'enquête menée auprès de 17 compagnies de vente d'essence au détail révèle en outre que vers le milieu de 1975, le nombre des stations-service offrant de l'essence sans plomb sera porté à quelque 8,000 à travers le territoire canadien, ce qui représente une proportion de deux septièmes.

On note cependant que la distribution de l'essence sans plomb sera principalement concentrée dans les régions urbaines et aux abords des grandes routes ce qui représente alors une proportion de un à deux.

Ainsi, au 1er octobre 1974, la vente d'essence sans plomb sera assurée dans une station-service sur trois dans les concentrations urbaines, moyenne qui atteindra une sur deux en 1975. Dans les régions plus éloignées, la proportion sera de une station sur huit cette année, pour passer à une sur cinq au milieu de 1975.

## DEMANDE

Des études du ministère de l'Industrie et du Commerce indiquent par ailleurs qu'au 31 décembre, 1,4 pour cent des véhicules enregistrés au Canada devront employer de l'essence sans plomb, tandis que vers la fin de 1975, cette proportion pourrait atteindre 6,4 pour cent.

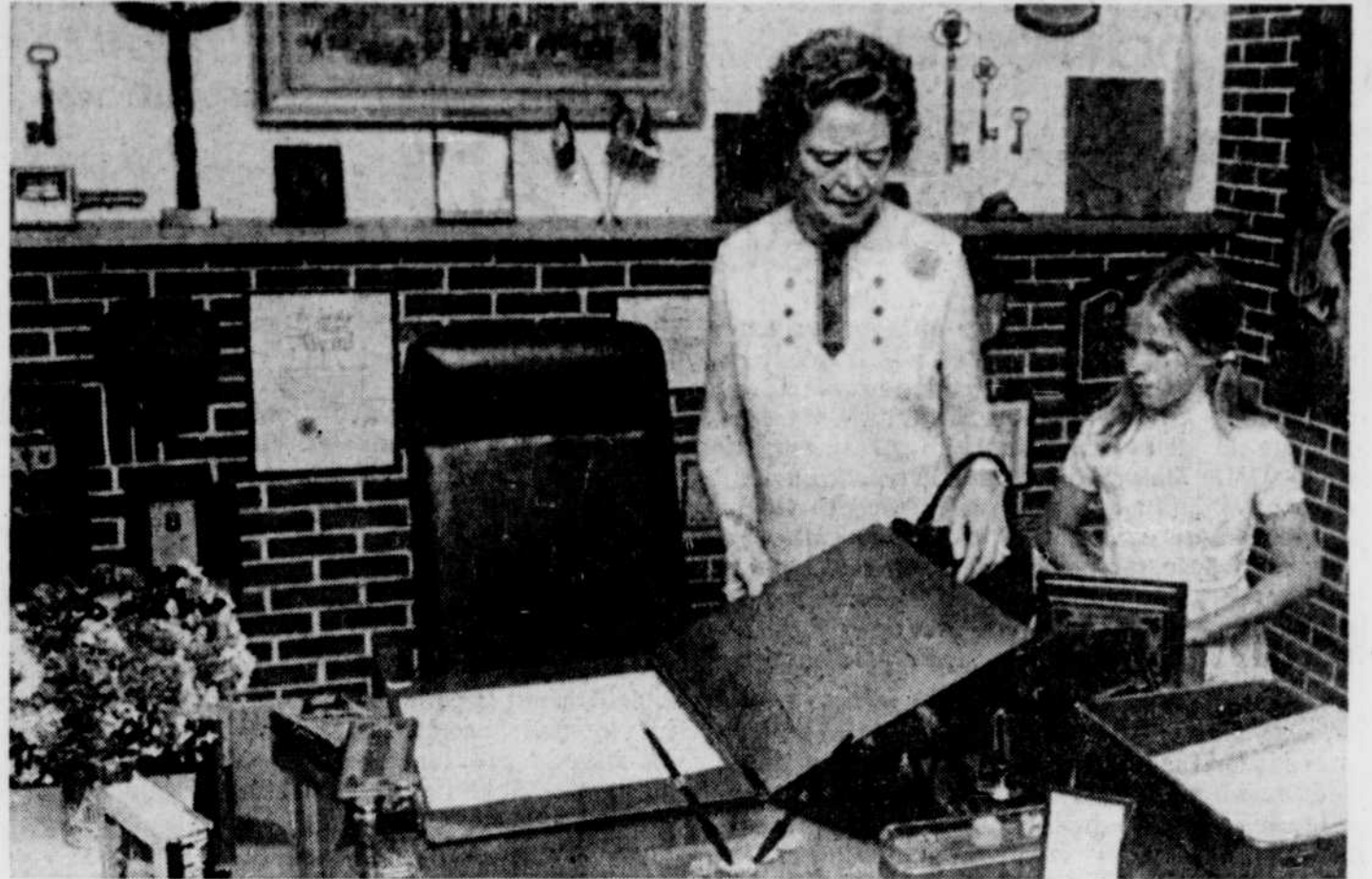
En tenant compte des ventes prévues de véhicules fonctionnant à l'essence sans plomb et tout en considérant la demande possible des touristes américains et des automobilistes qui opteront délibérément pour ce type de carburant, la demande canadienne pour l'essence sans plomb représenterait de 1,5 à 2,5 pour cent de la vente globale d'essence au pays à la fin de 1974 et de 6,5 à 7,5 pour cent à la fin de 1975.

On prévoit que moins de voitures canadiennes seront munies de convertisseurs catalytiques, en comparaison des Etats-Unis, à cause des lois anti-pollution moins strictes dans notre pays.

Ces convertisseurs sont fabriqués de façon à fonctionner avec de l'essence ayant un pourcentage très bas en plomb.

Toutes les voitures 75 de General Motors seront équipées de ces convertisseurs coûtant moins de \$150, tandis que Ford n'en équipera que 30 pour cent de ses nouvelles voitures et que Chrysler ne produira que quelques voitures de ce type. Les modèles huit cylindres d'American Motors en seront pourvus, mais non pas les autres.

Le directeur du service de la recherche sur la combustion du ministère de l'Énergie du Canada, Earl Mitchell, craint toutefois que ces convertisseurs ne puissent résister aux conditions climatiques de l'hiver canadien. Il a précisé que l'industrie de l'automobile a testé avec succès ces convertisseurs sur 50,000 milles, mais durant un laps de temps réduit. Il est d'avis que le seul test véritable consistait à faire l'expérience du convertisseur dans des conditions normales et prolongées.



## Souvenir

C'est l'atmosphère de travail, dont s'entourait l'ancien premier ministre Lester B. Pearson, qu'on retrouvera, hier après-midi, sa femme et sa petite-fille Tricia Pearson lors de l'inauguration d'une salle qui servira à perpétuer

la mémoire du disparu, à la Maison Laurier, à Ottawa. On y a regroupé les divers articles qui ont meublé la vie quotidienne de M. Pearson à son travail d'homme politique et de diplomate.

# Le CN et le CP offrent un plan de sécurité d'emploi

OTTAWA (PC) — Le Canadien Pacifique et le Canadien National proposent à leurs employés non itinérants qui ont huit ans de services et plus avec eux de leur assurer la sécurité d'emploi, ou, en cas de licenciement, de leur verser 80 pour cent de leur revenu de base normal.

Jack Anderson, vice-président, aux relations industrielles, à CP Rail, a

soumis la proposition, au nom de sa compagnie et au nom aussi du Canadien National, hier, à Ottawa, au cours d'une séance d'arbitrage que présidait le juge Emmett Hall.

Ancien juge à la Cour suprême du Canada, le juge Hall a été nommé arbitre dans le conflit du rail après que le Parlement eût mis un terme, en 1973, à la

grève nationale des employés de chemin de fer.

Les syndicats ont fait savoir il y a déjà quelque temps qu'ils voulaient la sécurité d'emploi pour les employés ferroviaires non itinérants ayant quatre ans de services et plus. Ces syndicats représentent 57,000 emplois.

Ils n'ont pas encore commenté la proposition du CP et du CN. On croit qu'ils le feront aujourd'hui.

Le problème est complexe car présentement, un employé ayant dix ans de service peut être congédié tandis qu'un nouvel employé effectuant un travail similaire dans un secteur et souvent même faisant partie d'un autre syndicat peut conserver son emploi.

Au CN, il y a actuellement six syndicats d'employés non-itinérants liés par 38 contrats de travail et 627 niveaux d'ancienneté.

Chez CP Rail, il y a sept syndicats, 32 contrats de travail et 535 niveaux d'ancienneté.

La sécurité d'emploi et le nombre d'employés qu'il doit y avoir à bord des trains-marchandises ont été les obstacles majeurs à une entente patronale-syndicale durant la grève du rail l'an dernier.

Il est possible que les compagnies ferroviaires formulent devant le juge Hall la semaine prochaine une proposition relative à l'équipage des trains-marchandises.

Le présent arbitrage se déroule trois mois à peine avant l'ouverture des négociations pour des conventions collectives de travail touchant près de 100,000 employés ferroviaires.

Les présentes conventions se termineront le 31 décembre prochain et un règlement des problèmes que constitue la sécurité d'emploi et le nombre d'employés à bord des trains-marchandises serait de nature à faciliter la conclusion de nouvelles ententes collectives.

Service de Rencontre

**ANNA**

Tél. : 525-4631

# Peu de réponses concrètes existent face à l'accessibilité réduite des écoles en été

par Michel LAMBERT

A quoi servent les polyvalentes et les Cégep durant l'été? Tout au plus donnent-elles dans certains de ceux-ci quelques cours d'éducation permanente et une couple de sessions intensives de trois semaines. Dans quelques autres, on construit, on agrandit, on retape, on nettoie. De façon générale cependant,

l'établissement fonctionne au ralenti... quand il n'est pas fermé purement et simplement.

C'est ainsi que, dans bien des établissements d'éducation, les mois d'été représentent un creux: il ne s'y passe plus rien. D'une part, il est très onéreux d'arrêter brusquement la grosse

machine scolaire qui emploie, somme toute, beaucoup de monde. Au Cégep de Sainte-Foy, par exemple, et pour ne nommer que celui-là, les employés de la cafétéria arrêtent de travailler douze mois par année... même s'il n'y a personne.

Selon M. Jean-Marc Michaud, contrôleur, il est difficile d'évaluer le déficit qu'entraîne la sous-utilisation du Cégep durant l'été. Le centre sportif dudit Cégep, par contre, n'entraîne aucune perte. Toutefois, selon M. Jacques Mercier, secrétaire général et directeur du personnel, il y a sûrement un manque à gagner.

D'autre part, l'ensemble des écoles représente une bonne quantité de locaux, de gymnases, de piscines, de matériel audio-visuel, de bibliothèques, payés par le contribuable et dont beaucoup de gens aimeraient sûrement profiter.

On peut se demander s'il n'y a pas un lien entre l'inactivité estivale et la quantité des services qu'offre une école à la population environnante durant l'année. Si, en effet, l'école du quartier ne sert qu'à dispenser des cours traditionnels, elle ne servira à rien durant l'été puisqu'il n'y a alors aucun mécanisme pour organiser l'utilisation de l'équipement par des non-étudiants.

Bien qu'on ne puisse parler, comme il y a quelques années, de deux mondes parallèles, les commissions scolaires ne font que commencer à travailler en collaboration avec les services municipaux de loisirs. Ainsi, pendant l'année scolaire, la ville de Québec prête le petit Colisée ou le parc Victoria à la CECQ qui, à son tour, met volontiers à sa disposition la piscine de l'école Bhéroux ou son centre audio-visuel, affirme M. Jules Frémont, secrétaire général à la CECQ. Par ailleurs, le Cégep Garneau loue un centre municipal de loisirs.

Toutefois, il s'agit davantage d'ententes occasionnelles que de véritable travail d'équipe entre les écoles et les organismes de loisirs.

Notons que la région de Québec (sauf Québec) possède une quarantaine de polyvalentes ou écoles secondaires ainsi qu'un grand nombre d'écoles primaires. La CECQ (Québec) administre quant à elle 65 écoles.

Ainsi, au lieu de construire des édifices différents — une école, un centre sportif, un centre de loisirs — sur des terrains différents, on pourrait à l'avenir grouper des services en une construction multifonctionnelle qui marcherait à plein temps durant toute l'année. L'école élargirait son cadre traditionnel pour devenir une sorte de centre communautaire qui desservirait toute la population.

Les parents pourraient profiter eux-mêmes des services de ce centre-là et seraient peut-être ainsi plus motivés à participer à ce qui se passe à l'école.

Un des endroits, où l'on est en passe d'utiliser au maximum les ressources de l'école, c'est à Charlesbourg dans le complexe qu'on a formé en ajoutant des

installations de loisirs à la polyvalente de Charlesbourg.

Le complexe de l'Arpudrome comprend un centre sportif, une piscine, deux gymnases doubles, une païstère double, un auditorium, une salle de musique, des ateliers, une bibliothèque, des locaux en quantité. Les contribuables de Charlesbourg ne paient que le tiers de la valeur de ces installations puisqu'elles existaient en partie dans la polyvalente. Le fait que toutes ces installations soient réunies sous le même toit, amène une économie de chauffage et d'électricité. C'est aussi une commodité pour ceux qui l'utilisent.

L'Arpudrome est fait de telle façon qu'on peut ouvrir certaines sections — auditorium, centre sportif — tout en laissant les autres sections fermées.

Selon M. Marcel Saint-Hilaire, qui a pour fonction de gérer l'Arpudrome, le complexe est le résultat d'une action concertée de la ville, du patro et de la commission scolaire régionale. La ville n'exige, si elle le fait, qu'un très faible taux d'utilisation pour que la polyvalente puisse utiliser un local de l'Arpudrome et vice versa. On échange plutôt que de se louer des locaux.

## L'ÉCOLE, COMME CENTRE D'ACCUEIL

L'école peut servir, par ailleurs, à bien d'autres choses. Depuis une couple d'années, plusieurs écoles ouvrent leurs locaux ou leurs chambres afin d'accueillir à prix modique les familles qui voyagent.

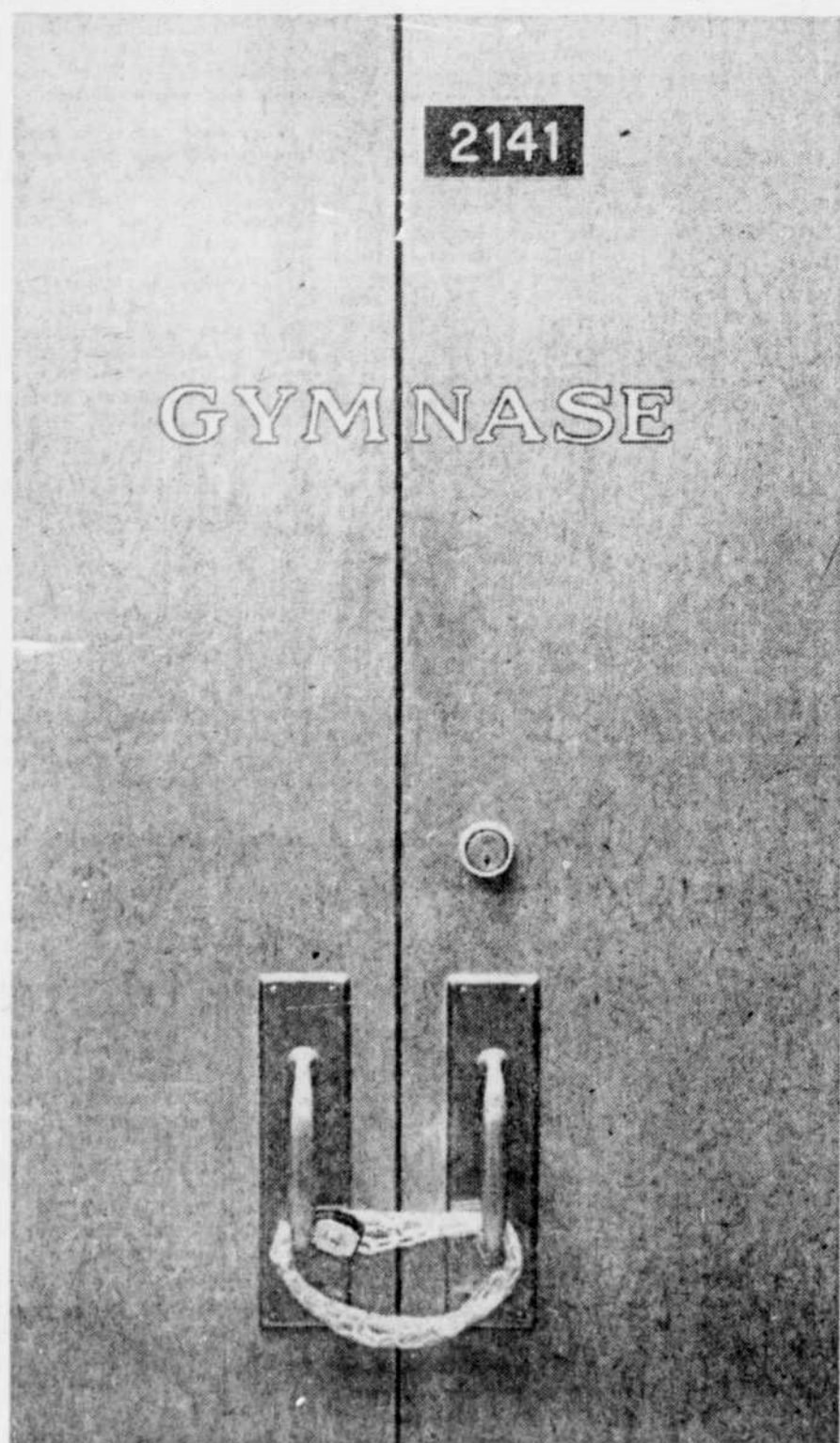
Le promoteur de cette idée est un organisme du nom de Vacances-familles. Au lieu d'instituer un réseau parallèle de logement à prix modique, il utilise les écoles disséminées à travers toute la province. Dans la plupart de ces écoles ou de ces Cégep, on ne demande pas mieux qu'à offrir ce service qui, sans être lucratif, endigue l'inactivité estivale défoncée de budget.

Les prix varient d'un endroit à l'autre. Au Cégep de Matane, il en coûte \$50 par semaine, ou \$10 par jour, pour loger toute la famille. A Gaspé, c'est \$60 par semaine, ou \$16 par jour. A Jonquière, c'est \$15 par adulte et \$5 par enfant, par semaine. Vacances-familles a d'ailleurs mis un guide en circulation, qui décrit tous les prix et les commodités qu'on trouve dans chacun de ces endroits.

## LES PROBLÈMES À CONTOURNER

Pour le moment, il existe encore certains obstacles à l'utilisation maximale des établissements scolaires. Ainsi, les Cégep de la région sont, en général, mal conçus dans leur construction. Certains, suite à des agrandissements effectués aux hasards des budgets, sont de véritables labyrinthes. On ne peut ouvrir un local, dans ces circonstances, sans ouvrir toute l'école, ce qui nécessite un surplus de surveillance.

Il y a en outre la résistance des concierges devant un surplus de travail ou un changement aux habitudes et, comme le dit une boutade qui circule dans le milieu, ce sont les concierges qui mènent les commissions scolaires!



## Clef sur la porte

Des portes fermées à clef et cadenassées, voilà une image trop souvent familière dans les écoles durant la saison estivale.

### Le calme revenu...

(Suite de la première page)

tif". Le président en exil a dit qu'il était "encouragé" par l'attitude "très constructive" des États-Unis. Les deux hommes se rencontreront à nouveau lundi prochain.

### AMBASSADE MISE A SAC

A Athènes, l'ambassade britannique a été mise à sac par environ 500 manifestants qui y sont entrés aux cris de "Angleterre, Angleterre, traite!". Le mobilier du rez-de-chaussée et les fenêtres ont été brisés.

La police grecque n'est pas intervenue énergiquement pour repousser les manifestants qui sont sortis aussi facilement qu'ils étaient entrés.

### L'EVACUATION CONTINUE

D'autre part à Chypre, l'évacuation des étrangers continue. Cinq navires britanniques ont recueilli ce matin un millier de civils, "tous des ressortissants étrangers", le long des six milles de plage qui entourent Kyrenia. Des hélicoptères transborderont les réfugiés.

Le Pentagone affirmait hier que l'évacuation par hélicoptère des ressortissants américains était pratiquement terminée.

### RESCAPES CANADIENS

Au nombre des personnes rescapées, hier, il y avait des correspondants canadiens. M. Tom Earle est un correspondant de Radio-Canada, en poste à Londres. Peter Daniel est correspondant de Radio-Canada à Paris. Robert White est cameraman à Radio-Canada, en poste à Londres.

Peter Calamai est correspondant à Londres de Southern News Services, et Gerry Utting a été envoyé couvrir les événements de Chypre par le Toronto Star.

On semble entendre que ces hommes ont quitté l'île afin de pouvoir transmettre leur copie et photos, à cause de la censure imposée à Chypre. Ils pourraient ensuite tenter de rentrer dans l'île.

Le ministère des Affaires extérieures a finalement publié, hier, une liste partielle des personnes rescapées, mais sans indiquer leurs adresses.

Un porte-parole a rapporté que le ministère a reçu un déluge d'appels de gens qui ont des parents ou des amis dans l'île de Chypre.

Parmi les personnes qui ont pris l'avion vers Le Caire, signalons: André Bédard, Robert Albert Leese, sa femme et leurs trois enfants, John Ioannou et Marios Ioannou, Costas Cypros Karsides, Mme George Karsides, Mme Avril Trene Dupre, Mlle Dawn Coulter, Peter Alan Lacey, Christodoulos Kountouris, Mpe Barbara Mary Wilson, Matthew John Kevin, Tommy Bing Yip, Gerald Charles Utting, Joan Wheeler, Christine Wheeler et Mme Susan Margaret St. George.

Le ministère attend d'autres Canadiens évacués.

### Saut fatal de 3,000...

(Suite de la première page)

Cet appareil d'urgence est destiné à ralentir la chute, quand un parachutiste constate un mauvais fonctionnement de son parachute principal.

Mlle Labrecque s'est écrasée à environ trois quarts de mille à l'est de l'aéroport de Saint-Jean-Christostome, dans un champ cultivé, près de la route Bélair.

Peu de gens ont vu, au sol, la scène qui se déroulait vers 19h30, mais de l'avion où ils se trouvaient, le pilote et un instructeur de saut ont pu voir la chute mortelle.

Selon un enquêteur de la Sûreté du Québec, le parachute principal qu'employait la victime sera soumis à l'examen d'experts du ministère des Transports.

Il faudra par conséquent plusieurs jours avant que la cause exacte de la tragédie soit connue.

Quoi qu'il en soit, l'enquête du coroner Roger Roberge a été ouverte, hier soir, à la morgue Gilbert et Turgeon, après que le décès eut été constaté à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Les agents Rosaire Côté et Julien Gauvin, de la Sûreté du Québec, poste de Charny, ont été chargés de faire enquête sur les circonstances de cette mort violente.

### Double crime...

(Suite de la première page)

que les flammes ont pris naissance, vers trois heures ce matin.

Deux alarmes devaient faire accourir à cet endroit une cinquantaine de pompiers qui ont, au départ, eu peine à localiser le cœur du brasier qui s'était déplacé vers le centre de l'immeuble.

Une fumée très dense sortait par tous les orifices des étages supérieurs et gênait considérablement le travail des sapeurs.

En arrivant au feu de la rue Bagot, les pompiers n'ont pas eu le même problème puisque le feu s'était déjà répandu à tout le premier niveau.

La chaleur a rapidement fait éclater les vitrines de l'ancien magasin de vêtements qui occupait le rez-de-chaussée de l'édifice et léchaient la façade presque jusqu'au toit tandis que du côté arrière, la roue-grenier faisait s'élever des tisons au-dessus des maisons voisines.

Au moment d'aller sous presse, à cinq heures ce matin les pompiers étaient toujours sur les lieux des deux incendies et on prévoyait que leur travail allait durer encore plusieurs heures.

## Il avait revendu son restaurant de Montréal pour une visite à Chypre

LONDRES, (PC, AFP, Reuter) — Une famille canadienne qui a vendu son restaurant montréalais pour pouvoir passer deux mois de vacances à Chypre, est présentement sur la route du retour, après avoir quitté l'île en guerre à bord d'un avion qui l'a conduite à Londres.

"J'ai épargné durant 20 ans pour payer ce voyage", de dire Tony Kyriacou, âgé de 42 ans et père de quatre enfants. Originaire de Limassol, dans le sud de Chypre, il avait investi \$8,000 dans ces vacances qu'il voulait passer avec son père et ses deux sœurs vivant toujours à Chypre.

Kyriacou regrette aujourd'hui d'avoir communiqué avec les autorités britanniques à Limassol, pour obtenir leur protection, alors que les troupes turques envahissaient l'île samedi. On ne lui a pas permis en effet de demeurer plus d'une nuit dans la base britannique où on l'avait transporté en compagnie de sa famille. Il avait espéré demeurer en sécurité à la base durant quelques jours, avant de poursuivre ses vacances.

"Si j'étais demeuré une heure de plus à la base, j'aurais appris le cessez-le-feu, et je serais demeuré sur place", se plaint Kyriacou, qui doit s'envoler de Londres vers le Canada, aujourd'hui, en compagnie de son épouse et de ses enfants de 18, 13, 10 et 8 ans.

Toute la famille regrette d'avoir quitté l'île si précipitamment, mais, après avoir passé une nuit à la base britannique, les autorités militaires leur avaient donné le choix de prendre place à bord de l'avion, ou de quitter la base pour aller dormir sur les plages.

Selon le restaurateur, les autorités militaires désiraient leur départ rapide pour ne pas être responsables en cas d'incidents.

Son fils Jean, son associé dans la restauration, a déclaré qu'il serait retourné car il n'avait pas peur. Je voulais voir de quoi il retournait. Et cela en dépit du fait qu'il ait déjà été directement sous le feu. Un soldat grec les avait visés et fait feu.

"J'ai plongé par-dessus une clôture et la balle s'est enfoncée dans la maison de ma tante", dit Jean. "La seule qui a eu vraiment peur est ma petite sœur de 10

Dans quelques heures...

(Suite de la première page)

des derniers amendements du PQ, qui fait encore hésiter le premier ministre Bourassa car son désir d'invoquer la motion de clôture est tellement manifeste chez lui qu'il ne s'est écoulé que quelque quarante minutes de discussion à la commission parlementaire de l'Éducation, hier, avant qu'il n'évoque, en termes très directs, le recours à la guillotine.

Toutefois, l'hésitation du chef du gouvernement ne se prolongera probablement pas jusqu'à la semaine prochaine si l'on tient compte du fait que les députés de l'arrière-ban veulent l'en presser. C'est du moins la nette indication qu'a donnée le député de Bellechasse, M. Pierre Mercier, en demandant expressément à M. Bourassa, sous les applaudissements de quelques libéraux, d'appliquer le règlement de clôture le plus tôt possible.

D'ailleurs, la décision finale quant au moment de l'application du règlement de clôture devrait se prendre aujourd'hui ou demain alors que les députés libéraux doivent se réunir en caucus et discuter, par la même occasion, des cas de MM. John Ciaccia et George Springate, deux députés anglophones qui ont défié la ligne du Parti libéral et voté contre le bill 22 en deuxième lecture (les principes).

Signe des temps ou signe avant-coureur de l'impatience des députés libéraux, toujours est-il que l'intempestif député des Îles-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, a fait son apparition à la commission parlementaire et profité de l'occasion pour lancer de nombreuses invectives aux péquistes.

Cela contrastait beaucoup avec le principal conseiller du premier ministre Bourassa, M. Jean-Claude Rivest, qui, parfaitement détendu, a même joué au tic tac toc en soirée... et perdu.

### Les motions.

Dans une atmosphère qui s'est réchauffée très rapidement même s'il ne s'agissait que de la première séance de la semaine, le Parti québécois a continué de présenter ses amendements et sous-amendements à l'article 1 — qui en compte quelque 130 — du bill 22.

Devant des galeries réservées au public remplies à craquer — plusieurs dizaines de visiteurs auraient été refusés — l'opposition officielle a poursuivi son argumentation pour défendre une motion présentée samedi.

C'est le député Claude Charron qui, après une fin de semaine de repos — il avait eu une faiblesse samedi — a vigoureusement plaidé en faveur de cet amendement visant à faire en sorte que l'article 133 de l'AANB cesse d'avoir effet en ce qui concerne les matières relevant de la Législature du Québec.

Le même député de Saint-Jacques a terminé son allocution en déposant un sous-amendement pour que "l'usage de l'anglais continue d'être permis dans les débats à l'Assemblée nationale et dans les procédures utilisées devant les tribunaux".

L'amendement premier et ce sous-amendement ont évidemment été battus par les libéraux avant qu'ils ne demandent que soit jugé irrecevable l'amendement suivant: "Nonobstant l'article 133 de l'AANB, nulle autre langue — française sous-entendu — n'a de statut officiel".

C'est d'ailleurs la décision prise par le président Gratton qui souleva, en fin de soirée, tout le chahut mentionné au début. La discussion se poursuivit toute la journée et la soirée aujourd'hui.

ans. Nous avons vu des combats à la télévision, mais cette fois, ce n'est pas la même chose. Cette fois, vous êtes impliqués".

En arrivant à Akrotiri, un des soldats britanniques gardant la base nous a renvoyés, mais un des policiers dont le père vit au Canada, a montré de la sympathie quand il a reconnu le passeport canadien, expliqua-t-il. La famille a donc pu rester dans l'enceinte de la base au cours de la nuit de samedi.

Des témoins ont de leur côté raconté les massacres de civils à Famagouste et ils estiment qu'au moins 50 personnes ont été tuées lorsque l'aviation turque a piégé les hôtels situés sur le front de mer.

La majorité des victimes seraient des touristes.

De nombreux ressortissants étrangers évacués depuis quelques jours racontent les combats dont ils ont été témoins, plusieurs ayant vu tomber des hommes sous leurs yeux. Un village entier de chypriotes turcs aurait ainsi été rasé par les forces grecques. Dans un autre village, situé près de Limassol, il pourrait bien y avoir eu 50 tués sur une population de 200 personnes.

Les premiers ressortissants britanniques évacués de Chypre ont déclaré à leur retour en Angleterre, avoir vu des victimes du coup d'Etat enterrées dans des fosses communes, à proximité de Paphos, un des principaux points de résistance aux putsch militaires.

Un homme d'affaires britannique a déclaré que "les gens qui, sur les recommandations de Mgr Makarios, avaient déposé les armes, ont été abattus froidement par la Garde nationale et enterrés dans des fosses communes".

Une touriste britannique raconte qu'elle a passé la plus grande partie de la matinée de samedi couchée par terre, dans sa chambre d'hôtel, à Limassol, où les balles passaient en sifflant par-dessus sa tête.

## Une commission spéciale formée au pavillon St-Dominique?

par Marc PLAMONDON

Dans une nouvelle déclaration, la prière générale de l'Ordre des Dominicains de la Trinité, sur le règlement du conflit Saint-Dominique, tient à préciser que les Dominicains n'ont pas modifié leur attitude dans ce conflit.

Cette nuance apportée par la supérieure se rapporte à une interview qu'elle avait donnée à l'émission "Dialogue", dimanche dernier sur les ondes de Radio-Canada. Dans cette interview, sœur Régina Doyon laissait clairement comprendre qu'il y avait pour le moins un changement d'attitude des Dominicains dans le conflit. En effet, elle en reconnaissait la dimension religieuse, et l'aspect contradictoire entre les valeurs de l'Évangile et les positions sociales de l'Église d'une part, et l'attitude de fermeture des Sœurs dominicaines dénoncée par de nombreux chrétiens d'autre part.

"Vous pouvez cependant dire, explique sœur Doyon à un journaliste du Nouvelliste de Trois-Rivières, qu'il est possible qu'une commission spéciale soit formée à brève échéance au sein de la communauté pour fermer ce problème."

Un porte-parole du Pavillon Saint-Dominique nous a d'ailleurs confirmé, hier soir, la formation prochaine de cette commission. Le porte-parole a tenu à souligner que l'on ne pouvait en rien préjuger de la décision de ce comité sur le conflit qui dure maintenant depuis plus de deux ans.

M. Marcel Pepin, président de la CSN, avec laquelle les grévistes du Pavillon Saint-Dominique sont syndiqués, et à laquelle centrale syndicale le conflit a coûté près de \$100,000, s'est dit heureux du changement d'attitude des Sœurs dominicaines et s'est dit confiant qu'elles se prêteront à l'arbitrage du cardinal Roy.

### Elèves au volant...

(Suite de la première page)

constabulaire de la Belle Province reste estomaqué en s'apercevant que les chauffeurs du convoi sont... des élèves au volant!

Dire que la Base militaire de Valcartier a une superficie de quelque 85 milles carrés!

Et puis après?

Aux relations publiques de la Défense nationale, on est pourtant conscient que ces convois causent de sérieux ennuis aux automobilistes, mais pas plus.

Si le convoi comporte plus de 40 véhicules, ordre leur est donné de ne pas rouler plus vite que... 20 milles à l'heure, et ainsi graduellement jusqu'à une vitesse maximale et "étourdissante" de 50 milles à l'heure pour un véhicule de un quart de tonne qui fait cavalier seul.

Aucun ordre précis ne leur est donné par contre pour décaler le chemin s'ils y a des automobiles en arrière. Tout est à la discrétion du chef de convoi... qui ne devait pas voir loin derrière lui sur les routes sinueuses de Charlevoix, hier...

Ces cours de "conduite préventive" sont donnés à des miliciens-étudiants, durant cinq à six semaines, au plus fort de la saison touristique et sur les routes touristiques.

"Afin d'éviter des accidents semblables à celui qui a coûté la vie à quatre cadets de l'armée, dans la région de Bala-Saint-Paul, l'été dernier", souligne un porte-parole des relations publiques, qui précise que tous les véhicules sont vieux de 17 ou de 19 ans!



Un sourire de Chypre

Les dernières péripéties des affrontements de Chypre semblent avoir laissé leurs marques sur toutes les personnes évacuées en Angleterre... sauf, bien entendu, sur ce jeune visage qui ne se doute de rien.

## Elle avait droit aux \$100,000

MONTREAL (PC) — Dans un jugement rendu hier dans le district de Montréal, le juge Philippe Lamarre, de la Cour supérieure du Québec, a favorablement accueilli l'action d'une femme de 36 ans dont le mari a péri accidentellement une journée seulement après avoir subi un examen médical en vue de se porter acquéreur d'une police d'assurance de \$100,000.

Le juge Lamarre a ordonné le paiement à la veuve de cette somme plus les intérêts.

Son époux, Tony Becker, a péri au cours de l'écrasement d'un hélicoptère survenu le 11 septembre 1971, une journée après avoir été reconnu en excellente santé par le médecin qui lui faisait subir un examen, à la requête de l'Industrial Life Insurance Co.

La société refusait de reconnaître la qualité de bénéficiaire de Mme Becker, expliquant que la mort de son mari était survenue deux jours avant que l'assureur n'ait reçu le rapport du médecin examinateur.

L'Industrial soutenait qu'elle n'avait pas, au moment de l'accident accepté l'inscription de M. Becker, ni émis de police à son nom.

Le juge Lamarre a affirmé que les délais apportés à l'émission de la police n'avaient pas été le fait ni de l'assuré, ni de son agent.

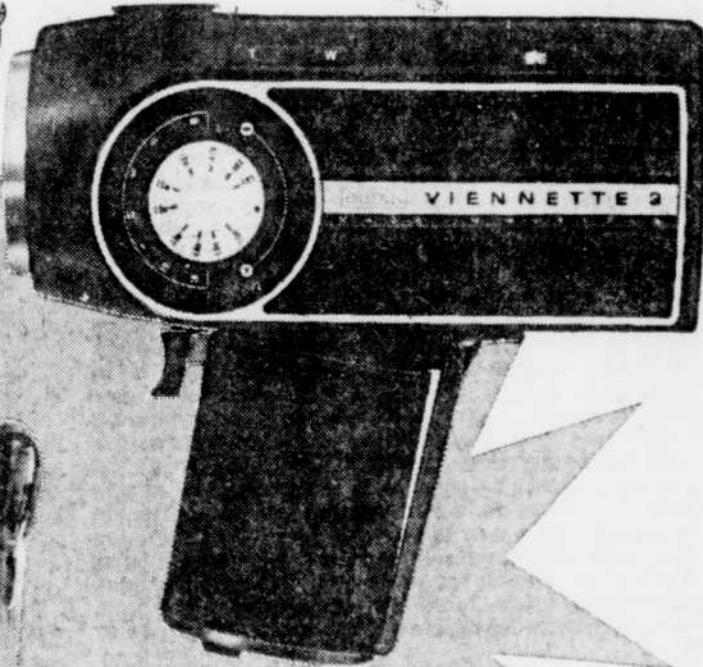
"Le rapport médical, écrit le magistrat dans son jugement, n'aurait en aucun moment empêché l'assureur d'accepter les risques. On doit conclure, affirme-t-il qu'il n'y avait aucun obstacle à l'émission de la police".

Le défunt avait inscrit sa demande de police le 16 juin 1971 et en avait payé la première prime mensuelle, \$62, à ce moment.

L'assureur avait encaissé cette somme mais, au décès de M. Becker, l'avait retournée à la succession en refusant la réclamation des \$100,000.

# SPECIAL DE VACANCES

PHOTO CENTRE BRUNET



AVEC NOS COMPLIMENTS

eumig

VIENNETTE 3

La Viennette 3 est la seule caméra zoom avec réglage automatique de la mise au point. Contrôle de la profondeur de champ sur le bouton de commande du zoom. Un coup d'oeil suffit et chaque film sera automatiquement net. Son image est toujours nette du premier plan à l'infini à n'importe quelle focale; zoom d'une très grande luminosité; vitesses de 18 et 24 images seconde. Avec poignée pistolet, dragonne et œilleton en caoutchouc.

# 129<sup>95</sup>

AVEC NOS COMPLIMENTS

UN ETUI VOUS SERA REMIS GRATUITEMENT

CETTE OFFRE EXPIRE LE 31 JUILLET 74

## PHOTO CENTRE BRUNET

### LA PHOTO C'EST NOTRE SPECIALITE

605est ST-JOSEPH Québec 2 529-5741  
PLACE LAURIER Ste-Foy 656-1717

# Portneuf va-t-il enfin avoir sa station de radio communautaire MF?

Un commentaire de Gérard ROCHETTE

Un dicton veut que l'on ne doit pas attendre après les autres pour régler ses problèmes. Jamais, depuis plusieurs années, la population du comté de Portneuf n'a eu une chance aussi évidente pour démontrer la véracité d'un tel dicton, avec le projet d'établissement d'une station de radio communautaire MF dans son territoire.

C'est un secret de polichinelle que les secteurs communication et information ont toujours été un problème pour le comté de Portneuf. En plusieurs milieux, on ne s'est jamais gêné pour le crier de tout bord et tout côté.

Mais à vrai dire, c'est la première fois que l'occasion est réellement fournie de voir s'établir dans cette région un médium de communication et d'information dont le principal rôle serait de s'occuper de la population de Portneuf avant tout.

Que ce soit au niveau des hommes publics, des corps intermédiaires, des organismes en général ou de l'ensemble des corps publics, tout le monde est à se plaindre de ce manque de communication et d'information dans la région de Portneuf.

On ne retrouve pas dans ce territoire ce moyen rapide pour permettre le contact direct entre les citoyens. Le dialogue ouvert et une information détaillée à l'intention des citoyens. Toujours Portneuf a été noté dans le noyau d'information de la ville de Québec ou de Trois-Rivières.

Loin de nous de rejeter et de minimiser les services rendus par les médias d'information de ces deux grands centres. Ceux-ci se devaient également de remplir leur rôle auprès de leurs auditeurs respectifs. C'est pourquoi, d'ailleurs, Portneuf ne pouvait obtenir les services dont il

## Prochaine fête du "bon vieux temps" à Cap-Santé

CAP-SANTÉ — Quelque 20.000 personnes sont attendues à la traditionnelle fête au village qui se déroulera, vendredi, samedi et dimanche, les 2, 3, 4 août, à Cap-Santé, dans le comté de Portneuf.

On sait que cette fête annuelle, dans le chef-lieu du comté de Portneuf, se veut une occasion de revivre le bon vieux temps, selon la tradition du début du siècle.

Il va sans dire que les costumes d'époque seront à l'honneur, tout comme les moyens de transport d'autrefois, les danses, les spectacles, etc.

Le vendredi 2 août, les festivités s'ouvriront par une soirée au centre paroissial. S'il n'y a qu'une seule activité de prévue à la première journée, il n'en est pas ainsi pour les deux jours suivants.

Samedi, est prévu le marché au village sur la place de l'église avec la vente traditionnelle de fruits, légumes, volailles, etc. Également, il y aura le défilé des autos antiques, exposition artisanale, de peintures, sculptures et de vieux meubles, défilé des plus beaux costumes de l'époque, spectacles des jeunes, spectacle folklorique, soirée champêtre et, sur le quai de Cap-Santé, la

nuit des poètes spécialement pour les adolescents.

Dimanche, il y aura célébration de la messe en latin par l'évêque du diocèse, au cours de laquelle le plus vieux couple du village renouvellera ses promesses de mariage dans un décor de l'époque.

À l'issue de la messe, sur le parvis, la traditionnelle criée, vente à l'encan de vieux objets et du petit cochon de lait. Dans l'après-midi, course en canot sur le fleuve, courses de poches de sable, concours régional d'haltérophilie et de culturisme. Sur la grève, prise du cochon qui sera suivie d'un marathon de nage à relais.

Un grand souper canadien se tiendra sur la place de l'église, suivi du spectacle de la troupe des Indiens de Lorettville et du traditionnel feu d'artifice sur le fleuve pour clôturer les festivités.

avait réellement besoin. Comme en bien d'autres domaines, encore une fois, cette région était noyée dans l'ensemble du Québec métropolitain et le centre du Québec.

Ce problème de communication et d'information, qui fut si souvent déploré dans le comté de Portneuf, l'ensemble de la population a maintenant l'occasion rêvée de le régler, avec le projet d'une station de radio communautaire MF.

Un travail énorme a été accompli depuis le lancement officiel de ce projet, l'automne dernier, à l'issue d'une assemblée publique des organismes du territoire.

Dernièrement, les membres du conseil d'administration provisoire de la corporation mise sur pied lançaient une grande campagne populaire de financement et d'adhésion. Il

va sans dire que des résultats obtenus dépendra en grande partie la réalisation du projet avancé.

Une étude de marché effectuée permet d'être optimiste quant au financement des opérations de la future radio après quelques années. Toutefois, la participation populaire demeure nécessaire pour permettre de poursuivre le projet et le mener à bonne fin.

Au risque de se répéter, nous ne pouvons que signaler à nouveau que le comté de Portneuf a toujours été un secteur où les projets poussaient comme des champignons. Toutefois, lorsqu'il s'agit de réalisation, c'est tout autre chose.

Mais compte tenu de l'importance du projet de la radio communautaire et le sérieux du travail accompli à ce jour,

nous croyons que cette fois, l'étape du simple projet sera dépassée.

Enfin, nous voyons poindre à l'horizon une possibilité de réaliser un projet véritablement régional, avec une participation vraiment régionale (sans arrière-pensée). Pour ce faire, il faudra que les citoyens (en majorité) cessent de se fier aux autres et laissent tomber cette vieille mentalité d'attendre que des gens de l'extérieur viennent régler leurs problèmes.

Les résultats de la campagne en cours donneront donc une réponse à savoir s'il y eut évolution en ce sens au cours des dernières années. Car jamais les citoyens de Portneuf n'ont eu une occasion aussi propice de s'impliquer directement pour régler un de leurs problèmes et d'investir afin de mettre leurs disponibilités et leurs possibilités à leurs propres services.

# CARRIERES et PROFESSIONS

## JEUNE FILLE demandée

Dactylographe, ayant le sens des responsabilités et initiative, bilingue. Références exigées. Salaire selon compétence. Écrire au Dépt 6757, Le Soleil.



## COMMIS DE RECEPTION AVEC EXPERIENCE

2 postes, 1 de jour et 1 de nuit. Communiquer avec: M. C.H. Favreau. Gouverneurs Ste-Foy - 651-3030

## AGENTS DE SÉCURITÉ

pour région de Québec. Travail à temps plein ou partiel. Qualifications: Être âgé de 20 à 50 ans, Taille 5'8" et plus. Salaire intéressant pour candidat sérieux. Entrée en fonction immédiate. S'adresser à: S.O.P.E.Q. SECURITE 350, Chemin Ste-Foy, Suite 1602, 683-1713

## COMPTABLE

Compagnie, représentant manufacturier, recherche personne avec expérience dans comptabilité et préparation d'états financiers. — Excellentes conditions de travail. — Salaire selon qualifications. Envoyer curriculum vitae au: Dépt 6758, Le Soleil.

## INGENIEURS

Nous avons de disponibles actuellement d'intéressantes et avantageuses positions comme ingénieurs. Si vous êtes un ingénieur gradué en mécanique, électricité ou métallurgie et intéressé à travailler dans une industrie moderne située à 45 milles de Montréal, veuillez communiquer avec moi par téléphone, charge renversée à 514-742-2721 - Extension 205 - M. R.E. Diotte. Atlas Steels Company 1675 Route Marie-Victorin Tracy, Québec J3P 5P1

## AGENT DEMANDE

pour un important distributeur d'huile à chauffage dans la région de Thetford Mines.

Etes-vous originaire de la région de Thetford Mines et désirez d'y retourner?

Aimeriez-vous travailler à votre compte sans avoir à investir de capital?

Un revenu de \$12,000 et plus par année.

Qualifications requises:

- Être marié et l'épouse pouvant répondre aux clients par téléphone.
- Être ambitieux et aimer transiger avec le public.
- Aimer faire de la vente.
- Savoir conduire un camion.

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae au: Dépt 6759, Le Soleil

## VENDEUR

PROFESSIONNEL BILINGUE

ALSPORT INC., MANUFACTURIER DE BOA-SKI, TRI-SPORT, STEEN, CAMION UTILITY 1/4 TONNE, ET DES PRODUITS GITANE.

Excellente occasion pour vendeur professionnel bilingue de se joindre à l'un des manufacturiers de véhicules de loisirs les plus prestigieux au Canada et aux Etats-Unis.

Excellentes conditions de travail: salaire, frais d'automobile, dépenses, boni.

Adressez votre candidature: Gérant des Ventes Division de Québec 398 Andras Drive Dollard-des-Ormeaux, Qué.

## SURVEILLANT INSTRUMENTATION

Une personne avec 5 années ou plus d'expérience est requise pour diriger notre section d'instrumentation. Le candidat devra être familiarisé avec les systèmes électroniques et pneumatiques. Les Mines de Cuivre Gaspé Ltée sont une des plus grosses entreprises minières au Canada et, suite à notre récent agrandissement, possèdent un équipement des plus modernes. Un salaire très avantageux sera versé à la personne qui saura relever les défis que comporte ce poste. Veuillez écrire ou téléphoner (frais virés) en toute confiance à:

J.-E. Lebrasseur Directeur du Personnel, Les Mines de Cuivre Gaspé Ltée, Murdochville, P. Qué. tél.: 418-784-2541

## AGENT D'ÉDUCATION

(Secteur Rimouski) des Caisses populaires Desjardins

Effectue, sous l'autorité du directeur du service, du travail d'éducation et d'information au niveau des dirigeants, du personnel des Caisses, des membres et du public en général, dans un secteur géographique donné. Le secteur de Rimouski participe à l'élaboration des objectifs en éducation; prépare et réalise des plans d'action qui tiennent compte des objectifs fixés; s'assure au besoin, de la collaboration de personnes de ressource en vue de la réalisation des plans d'action élaborés; collabore, au besoin, avec les autres membres du service.

LES EXIGENCES: — Diplôme de 1er cycle en sciences humaines (une expérience de quelques années pourra compenser une scolarité moindre); — Initiative et responsabilité, sens de l'organisation, aptitudes en formation et en animation; — Croissance dans les valeurs coopératives.

TRAITEMENT: — Salaire en relation avec les qualifications; — Allocation pour utilisation de l'automobile; — Compte de dépenses courantes; — Plan complet d'avantages sociaux. (Les employés du Mouvement seront d'abord considérés). Les candidats sont priés de faire parvenir leur demande, avec un bref curriculum vitae, avant le 25 juillet 1974 à: Gaston Lapointe, directeur, Service du Personnel.

## L'ORDRE DES INFIRMIERES ET INFIRMIERS DU QUEBEC

Relationniste

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec est à la recherche d'une relationniste. La personne recherchée est francophone mais possède une très bonne connaissance de l'anglais et une instruction de niveau supérieur. Le titulaire de ce poste rattaché au siège social de l'Ordre, à Montréal, consacra la majeure partie de son temps à un programme d'information destiné aux 43,000 membres de l'organisme mais ses fonctions comprendront également un travail de liaison avec les gouvernements provincial et fédéral, les associations d'infirmières provinciales et nationale et les groupes connexes de même qu'avec les médias d'information aux plans national, provincial et régional.

Tout candidat doit adresser son curriculum vitae sous pli confidentiel, avant le 30 août 1974, à:

Mademoiselle Nicole Du Mouchel, inf., M.N. Directrice générale et Secrétaire de l'Ordre Ordre des infirmières et infirmiers du Québec 4200, boul. Dorchester ouest Montréal, Québec H3Z 1V4



## Diminution de la population porcine

OTTAWA (PC) — La population porcine, au 1er juin dernier, totalisait environ 8.56 millions, soit une diminution de sept pour cent si l'on se reporte à la même date l'année précédente, alors que le Canada comptait 7.02 millions de porcs.

Statistique Canada signalait, hier, que les cochonnées durant les premiers cinq mois de 1974 ont baissé de 5.5 pour cent, soit à 556,000, par comparaison avec la même période de 1973. Et l'on prévoit que les portées de cochons continueront de décroître durant le reste de l'année.

MAISON À VENDRE? ON EN VEND DES CENTAINES CHAQUE ANNÉE DANS LE QUÉBEC MÉTRO

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA BAIE DES CHALEURS

C.P. 330, CARLETON

### AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné, qu'à une session spéciale du comité exécutif de la Commission Scolaire Régionale de la Baie des Chaleurs tenue le 15 juillet 1974, Messieurs les Commissaires, ont adopté la résolution suivante: Considérant que la Commission Scolaire Régionale de la Baie des Chaleurs a demandé en date du 15 juin 1974 des soumissions publiques pour le transport des élèves de son territoire, il est proposé par M. Armand Savoie et résolu unanimement que, conformément aux articles 11.271 - 11.272 - 11.273 et 11.274 du règlement No 11 (onze), des contrats soient adjugés aux entrepreneurs suivants:

Adjudé	NO DE CIRCUIT	ENTREPRENEURS	MONTANT
	5	Amédée Huard	9,375.00
	28	Aleidas Huard	8,500.00
	29	Abel Huard	8,500.00
	49	Maurice Bourdages	9,387.50
	124	Roger Gaudet	9,804.00
	125	Philippe Pineault	9,832.00
	127	Joseph Bouchard	9,804.00
	133	Samuel Bérubé	8,450.00
	134	René Gallant	8,500.00
	137	Roger Gaudet	8,538.00
	139	Alphonse Martin	8,000.00
	140	Samuel Bérubé	7,430.00
	146	Antoinette Roussel	7,888.00
Retenu requête à la C.T.Q.	35	J.-Y. Bélanger	12,095.00
	48	Aleidas Bourdages	9,950.00
	50	Fernand Bujold	10,000.00
	57	Roger Poirier	11,569.00
	58	Roger Poirier	11,629.00
	67	Marcel Leblanc	11,800.00
	118	Donat St-Onge	12,600.00
	120	Ovila Pineault	14,440.00
	121	Ovila Pineault	13,066.00
	126	Lucien Boucher	7,500.00
	130	J. Mauries Cyr	13,500.00
	131	Gérard Litalien	9,400.00
	135	Ovila Pineault	9,935.00
	136	Léonard Gallant	12,500.00
	138	Joseph Bouchard	8,840.00
	145	Antonio Mailloux	9,940.00

Conformément à la loi, toute personne intéressée peut, dans les 15 jours de cette adjudication, introduire devant la Commission des Transports du Québec une demande MOTIVÉE d'annulation ou de modification de cette adjudication ou de modification du contrat au moyen d'une requête écrite présentée au bureau de la Commission des Transports du Québec. Cette demande doit être signifiée à la Commission Scolaire Régionale de la Baie des Chaleurs et à l'adjudicataire du contrat.

Copie certifiée conforme ce 18e jour de juillet 1974 Georges Harrison Directeur Général



## INFIRMIÈRE LICENCIÉE

- AIMERAIS-TU
- GAGNER UNE
  - PRIME ADDITIONNELLE
  - DE 10%,
  - SI TU TRAVAILLES
  - POUR NOUS EN JUILLET?
  - JOINS-TOI A NOTRE EQUIPE

ouvertures immédiates pour toi

LES SERVICES DE SANTÉ UPJOHN 845 ouest, ST-CYRILLE, QUÉBEC 687-3434

LE SOLEIL le porte-parole du monde...

## DIRECTEUR D'USINE

Traitement initial: jusqu'à \$22,000.

Notre client est une société de taille moyenne, filiale autonome d'une grande compagnie canadienne. Il fabrique en exclusivité au Canada des produits distribués sur le marché domestique et international. Il désire embaucher un directeur de la fabrication pour prendre charge des activités de production, de génie et de relations de travail à son usine principale de Montréal.

Nous recherchons un gestionnaire bilingue, diplômé en sciences ou en génie. Il connaît les principes fondamentaux des procédés chimiques et a acquis son expérience dans l'alimentation, le textile ou les produits pharmaceutiques, chimiques ou pétroliers. Sa venue permettra à la société de perpétuer les progrès de l'usine qui est à la fine pointe de la technologie.

Cette fonction fait appel aux candidats qui recherchent des possibilités de carrière intéressantes à long terme soit au sein de la compagnie ou de la société-mère.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae confidentiellement à A.S. Mizgala, 1808 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E5 — tél. 937-9525.

Rourke, Bourbonnais & Associés

Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

## Le coup d'Etat était prévu, mais pas la suite



**Les premiers soldats turcs à Nicosie**

Cette photo a été prise par les forces armées turques, samedi, alors qu'elles venaient tout juste de se poser au nord de Nicosie.

(D'après AFP et Reuter) — Plusieurs jours avant le coup d'Etat à Chypre, le président Makarios avait dénoncé un complot appuyé par Athènes et devant le renverser. Afin d'y couper court, il avait exigé de la Grèce qu'elle rappelle chez elle les 650 officiers grecs qui encadraient l'armée chypriote, la Garde nationale.

Mgr Makarios n'avait pas été cru à l'époque par le monde politique, mais il semble bien qu'il avait raison. A l'appui de cette thèse, l'hebdomadaire américain Newsweek révèle qu'une heure après l'insurrection militaire de Nicosie, qui mit fin, lundi de la semaine dernière, au régime de Makarios, des agents des services de renseignement américains avaient intercepté un message des rebelles adressé au gouvernement d'Athènes disant: "L'opération président est en cours comme prévu".

Newsweek ajoute que le message intercepté enlève tout doute sur la possibilité que le coup d'Etat n'ait pas été organisé à Athènes.

Newsweek rapporte également que, la veille du coup d'Etat, une centaine d'officiers grecs en civil avaient quitté Athènes à bord d'un avion d'Olympic Airways, en route pour Nicosie. Ils avaient été accompagnés jusqu'à l'aéroport par le colonel Michael Pyllykios, bras droit du général Dimitrios Ioannidis.

A Washington, un porte-parole du Pentagone a refusé de faire le moindre commentaire sur les affirmations du magazine. Cependant, il semble que Washington croit aussi maintenant que la Grèce n'est pas étrangère au renversement de Mgr Makarios. M. Kissinger a en effet déclaré, hier, qu'il n'était pas impossible que le prélat retourne à Chypre.

**DU COUP D'ETAT A AUJOURD'HUI**

Selon les informations qu'on a pu recueillir depuis le coup

d'Etat lui-même, les événements se seraient déroulés de la façon suivante:

Lundi 15 juillet: la Garde nationale chypriote, dirigée par les officiers grecs, déclenche le coup d'Etat. Elle s'empare de Radio-Nicosie et affirme que l'ethnarque a trouvé la mort dans le bombardement de son palais. L'ancien chef maquisard Nicos Sampson est installé à la tête de l'Etat. Après une certaine confusion, il se confirme que Mgr Makarios a réussi à s'échapper de Nicosie. D'une station de radio à Paphos, il appelle à la résistance.

Mardi 16 juillet: les forces de M. Sampson bouclent Paphos. Des canonnières attaquent ce haut-lieu des partisans du président déposé. Mgr Makarios se réfugie sur la base militaire britannique d'Akrotiri, d'où il est évacué sur Malte.

La Turquie demande à la Grande-Bretagne d'engager de toute urgence des négociations en vertu d'une action commune en vertu du traité de 1960, garantissant l'indépendance de Chypre.

Mercredi 17 juillet: le régime Sampson consolide sa position à Chypre. Makarios arrive à Londres où il est accueilli en chef de l'Etat chypriote. Ankara fait des préparatifs militaires tandis que le premier ministre turc Bulent Ecevit s'envole pour Londres.

Judi 18 juillet: la diplomatie prend le pas. M. Ecevit rencontre à Londres M. Harold Wilson ainsi que M. Josef Sisco. Entamant une navette à la Kissinger, le sous-secrétaire d'Etat américain s'efforce d'éviter un conflit ouvert entre la Grèce et la Turquie. Athènes se déclare prêt à remplacer les officiers grecs de la Garde nationale chypriote. La Turquie continue à rechercher une solution pacifique. "Le temps joue contre nous", met toutefois en garde M. Ecevit.

Vendredi 19 juillet: accueilli en tant que chef d'Etat aux Nations-Unies, Mgr Makarios demande au Conseil de sécurité de rendre l'indépendance à son pays. A Chypre, on craint une invasion turque. La marine d'Ankara se concentre dans les ports du Sud du pays tandis que l'armée se regroupe. La Grèce met sa marine en alerte. M. Sisco arrive à Ankara venant d'Athènes.

Samedi 20 juillet: la Turquie envahit Chypre par air et par mer à l'aube. Des appareils turcs bombardent l'aéroport de Nicosie et les garnisons grecques de l'île. De durs combats se déroulent à Nicosie et dans d'autres secteurs à l'intérieur des terres. La Grèce mobilise. Les milieux diplomatiques occidentaux s'activent pour éviter une guerre ouverte entre deux alliés de l'Otan.

Londres, soutenu par Washington, appelle à des discussions bilatérales pouvant déboucher sur une conférence tripartite. Le Conseil de sécurité demande, dans une résolution, le cessez-le-feu. Sisco va d'Ankara à Athènes et d'Athènes à Ankara.

Dimanche 21 juillet: les forces turques progressent sur Chypre. Le port de Kyrenia serait tombé entre leurs mains. Au large de l'île, les marines grecque et turque se seraient affrontées. Athènes dément. Un convoi de 4,500 touristes étrangers part de Nicosie sous la protection des Casques bleus de l'Onu et des forces britanniques et atteint sans encombre la base britannique de Dhékélia, où commence l'évacuation.

En France, forces grecque et turque se massent de part et d'autre de la frontière. La zone reste cependant calme.

Lundi 22 juillet: après une intervention de M. Kissinger, Athènes et Ankara conviennent de respecter le cessez-le-feu. A 14 heures GMT, une conférence tripartite (Grande-Bretagne - Grèce - Turquie) est prévue à Genève pour mardi, mais remi-

se à mercredi. M. Ecevit déclare que l'objectif premier d'Ankara est atteint: assurer un débouché maritime à Kyrenia pour la minorité chypriote turque.

L'heure fixée passe sans voir l'arrêt des combats. M. Waldheim fait état de violents affrontements. A Famagouste, un hôtel s'effondre, touché par les tirs d'appareils turcs: une cinquantaine de morts, dont des touristes britanniques. L'aéroport de Nicosie est à nouveau bombardé. Athènes dément des rumeurs de coup d'Etat.

## La semaine fatidique de Nixon

WASHINGTON (d'après AFP, UPI, PA et Reuter) — Une semaine capitale s'est ouverte dans le développement de l'affaire Watergate avec l'attente du vote de la commission judiciaire de la Chambre des représentants sur l'opportunité de destituer le président Nixon et la décision de la Cour suprême sur la remise, par la Maison-Blanche à la Justice, de bandes sonores.

Hier, dans une conférence de presse télévisée à la grandeur du pays, l'avocat de M. Nixon, M. James Saint-Clair, a stigmatisé les arrière-pensées politiques qui sous-tendent les travaux de la commission judiciaire.

En vilipendant la "partialité" de certains membres de la commission Rodino, M. Saint-Clair a cherché à discréditer d'avance la décision que prendrait la commission de recommander la mise en accusation du chef de l'Etat. Il a opposé la justice des membres de la commission, et éventuellement de la Chambre entière, à la justice du peuple américain, se référant sans doute aux élections législatives qui seront un premier indice de ce que pense l'électorat de l'opportunité de mettre M. Nixon en accusation.

Dans un autre ordre d'idée, M. Saint-Clair, qui a conféré toute la journée à San Clemente avec le président de la République, a laissé entendre, hier, que ce dernier pourrait passer outre au verdict de la Cour suprême en signalant que seule "la destitution pouvait contraindre un président des Etats-Unis". Il a également jugé irrecevable une question d'un journaliste lui demandant s'il continuerait à défendre le président si ce dernier désobéissait à une sommation de la Cour suprême.

A Washington, un peu plus tôt, le conseiller républicain de la commission Rodino, M. Sam Garrison, dans une dernière intervention avant que les 38 sénateurs passent à la formulation précise des accusations qu'ils recommanderont à la Chambre basse de porter contre M. Nixon, a déclaré que c'est l'intérêt national et non pas la culpabilité possible de M. Nixon qui doit décider de son maintien ou non à la présidence.

M. Garrison n'a pas le titre de premier avocat de la minorité républicaine de la commission, mais il remplace en fait M. Albert Jenner qui, en fin de semaine dernière, a reconnu que les preuves disponibles sont suffisantes pour prononcer une mise en accusation de M. Nixon.

M. Jenner a estimé que le dossier présenté par M. John Doar, le conseiller de la majorité démocrate, repose sur des déductions plutôt que sur des preuves.

Par ailleurs, la Chambre des représentants a décidé, par 346 voix contre 40, de permettre la radiotélédiffusion de la dernière étape de l'enquête préliminaire de M. Nixon qui commence demain.

On estime que la commission, qui enquêta depuis octobre dernier, pourra conclure ses travaux d'ici à la fin de semaine.

Quant à la Cour suprême, on doute qu'elle rende son verdict avant celui de la commission Rodino, même si elle est en mesure de le faire, pour éviter le risque d'être accusée de partisanerie.

De son côté, le président Nixon a reçu des soins médicaux pour une affection d'origine maligne qui est apparue sur la peau de sa tempe droite, a annoncé, hier, la Maison-Blanche.



**JAMES SAINT CLAIR**

A San Clemente, où il passe quelques jours de vacances, M. Nixon a été examiné par un dermatologue qui a fait traiter à l'air liquide l'affection connue vulgairement sous le nom de tache de vieillesse. Le médecin a indiqué que cette tache serait peut-être enlevée plus tard, mais qu'elle ne devait donner lieu à aucune inquiétude.

En ce qui concerne la phlébite qui l'a affecté durant son voyage au Moyen-Orient, on précise dans les milieux autorisés, que la cheville gauche du président est encore enflée mais que le caillot s'est stabilisé et que sa santé n'est pas en danger.

M. Nixon a très souvent souligné que seule la maladie pourrait l'inciter à démissionner.

A Washington entre-temps, environ 350 partisans de M. Nixon se sont réunis sur les marches du Capitole pour une période de 72 heures de jeûne et de prières.

Les manifestants, qui brandissaient des drapeaux américains, des pancartes proclamant "Dieu bénisse le président Nixon" ont entendu des discours contre la destitution du président.



### BONJOUR! ÇA VA?

Ici Jean Béliveau

De plus en plus la population du Québec est sensibilisée à l'importance du conditionnement physique. Mais il arrive que plusieurs d'entre nous ne trouvent pas le temps ou les disponibilités afin d'y parvenir.

La Laiterie Laval en collaboration avec Participation vous remettra un livret traitant des constituants du bien-être physique qui vous démontrera comment il est possible, en y mettant un peu de bonne volonté, d'acquérir une bonne forme physique par la pratique de saines habitudes de vie.

### demandez à votre laitier LAVAL

le livret traitant des constituants du bien-être physique ou retournez ce coupon à la Laiterie Laval Ltée, C.P. 4800, Terminus, Québec 2.

J'aimerais recevoir le livret traitant des constituants du bien-être physique.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_



## Ce sont des anarchistes libanais qui ont attaqué l'ambassadeur du Chili

(D'après AFP et UPI) — Une organisation anarchiste libanaise d'extrême-gauche, le "Mouvement libanais révolutionnaire socialiste", a revendiqué hier la responsabilité de l'attentat contre l'ambassadeur chilien à Beyrouth, le général Alfredo Canales Marques, qui fut attaqué en regagnant son domicile, dimanche soir.

L'ambassadeur devra subir une deuxième intervention chirurgicale afin de lui extraire deux balles qui l'ont atteint au ventre, déclarait-on, hier, à Beyrouth où il avait déjà été opéré dans la matinée.

Les médecins refusent de se prononcer avant 48 heures sur l'état de santé général du patient, mais on apprend, hier soir, que la première opération avait été un succès et que les enquêteurs auraient estimé que les blessures n'étaient pas mortelles.

D'autre part, l'enquête se poursuit et plusieurs person-

nes ont été interrogées. Des empreintes digitales auraient été relevées.

Les révolutionnaires qui revendiquent l'attentat ont envoyé des communiqués aux journaux pour faire savoir que leur action faisait partie du "combat contre l'impérialisme américain et les régimes fascistes." Ils disent que l'opération fut menée par un groupe de guérilleros ayant adopté le nom du poète chilien Pablo Neruda.

Selon la presse de Beyrouth, l'ambassadeur aurait été attaqué par quatre hommes qui auraient voulu l'enlever, mais sa résistance et les cris de sa femme auraient amené les guérilleros à tirer sur lui.

Ce mouvement de guérilla urbaine, aurait mené de nombreuses attaques de banques depuis deux ans et aurait réclamé la responsabilité de l'attentat à la bombe commis contre la voiture de l'ambassadeur d'Iran en mars dernier.

UNE MAISON?  
ON EN A  
DES CENTAINES  
A VOUS OFFRIR

**Montreal Trust**  
529-0981

à québec aujourd'hui

les arts

Musée du Québec: le surréalisme d'hier et d'aujourd'hui.

Au Parrain des Artistes: dessins et murales de Marie-Andrée Desrochers et céramiques d'Edouard Bastarache. Au 302, rue Lavigneur.

Studio Notre-Dame: Ruby L. Filion, peintre. Au 35, Marché Finlay, Place Royale.

Galerie d'Art Montcalm: Tanguay, Bruni, Moisan et Belleroche. Au 539, est, Grande-Allée.

Studio des Artistes Canadiens: Fortin, Richard, Leclerc, Ayotte et autres. Au 2255, boulevard Laurier.

Galerie d'Art St-Jean: F. Iacurto, H. Masson, S. Cosgrove, B. LeDain et autres. Au 1093, rue St-Jean.

Centre d'Art St-Laurent: Ile d'Orléans: galerie d'art, boutique d'artisanat, antiquités canadiennes. Artistes au travail.

La Porte d'Auteuil: exposition de sérigraphie de Pierre Gendron. Au 27 1/2 d'Auteuil.

cabarets

Bal Tabarin: Danseuses, 10h15, 11h15, 12h30, et l'après-midi, danseuses topless à 2h.

Café Estoc: Henri Audet.

La Fiche: organiste - guitariste - chanteur.

Cercle Electrique: Danse avec orchestre Truck.

Club Vieux Bardeau: Ce soir danse avec Gemini, Marc LePage et ses musiciens.

Le Bonaparte: André Dutil.

La Cloche d'Or: L'Odyssee.

Le Barillet: Le duo Rony et Raymond.

Hôtel-motel Brumo: danseuses: spectacles à 12h30, 3h30, 4h30, 5h30, 6h30, 8h30, 9h30, 10h30, 11h30, 12h30, 1h30, 2h15.

Restaurant Orléans: Wilbert Chancy sur le boul. Ste-Anne.

cinéma

Ciné-musée: Bonjour dimanche - La Place Royale à Québec - Des Iles de la Madeleine - Le char de Djaggernaut - Mosaïque éthiopienne à 14h30.

Ciné-campus: "Kamou-raska" au Théâtre de la Cité universitaire à 19h et 21h30.

spectacle

Troupe Badou-Badour: troupe présentant l'histoire de la musique à 19h au Parc Ste-Odile.

convocations

Club Rotary de Québec: Déjeuner-causerie, Château Frontenac, 12h30, conférencier invité: M. Ben Morin, maire de Ste-Foy.

Cegep de Limoilou: Conférence d'information sur la méditation transcendantale, local 208-B, à 20h.

Village Huron: Pow Wow Huron - Exposition artisanale, terrain de jeux du Village Huron, Loretteville, 19h; concours de lancer du fer à cheval, terrain de jeux 19h30; danses populaires avec disco-moblie, terrain de jeux, 22h30; fermeture à minuit.

LE CINEMA A QUÉBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.
- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Le Serpent, c à 7h00 et 9h15.

CANARDIERE: La dernière maison sur la gauche (6), c à 1h00, 3h50, 6h40, 9h30. Le sexe sauvage (6), c à 2h20, 5h10 et 8h05.

CAPITOL: Les extravagantes aventures d'un visage pâle, c à 12h45, 4h50, 8h55. Les hommes (5), c à 3h05 et 7h05.

CARTIER: La dernière corvée (3), c à 7h30 et 9h30.

CINEMA DE PARIS: Willard (5) c à 1h10, 4h25, 7h50. Les grenouilles (4), c à 2h45, 6h00 et 9h40.

EMPIRE: Un ange au paradis, c à 1h00, 3h00, 5h00, 7h00 et 9h00.

LAIRET: La poupée aux stupéfiants, c. - Echec à la mafia, c.

LE BIJOU: Mon nom est personne, c à 6h30 et 9h00.

LIDO: Mon nom est personne, c à 9h35. Le silencieux (4), c à 7h30.

MIDI-MINUIT: Les mille et une nuits érotiques, c à 1h00, 4h20, 7h45. L'amour un jeu de société, c à 2h40, 6h05 et 9h25.

ODEON: DAUPHIN: La bataille de la planète des singes (5), c à 12h10, 3h50, 7h40. Notre

agent Salzbourg (5), e à 2h00, 5h45 et 9h30.

ODEON: FRONTENAC: I - L'épouvantail, e à 12h10, 2h10, 4h15, 6h45, 9h00. II - Un petit indien, e à 1h15, 4h40, 8h15. Trois étoiles trente-six chandelles, c à 2h55, 6h25, 9h55.

PIGALLE: Comment faire eocus les maris jaloux (7), c à 1h00, 4h00, 6h50, 9h50. Servez-vous mesdames (7), e à 2h40, 5h20 et 8h30.

STE-FOY: ALOUETTE: L'amour un jeu de société, c. Les mille et une nuits érotiques, c.

STE-FOY: CHAMPLAIN: La poupée aux stupéfiants, c. Echec à la mafia, c.

ST-ROMUALD: Les hôtesse de lit, c à 6h00, 9h05. Les jeunes masseuses, c à 7h30.

CINE-PARCS

BELAIR: Nicholas et Alexandra - Les Pierrafeu.

BEAUPORT: I - Pile... Je te tue. Face... Tu es mort, on m'appelle Alleluia (5) - Ramdam à Amsterdam. II - Pas vu... Pas pris... (5) - Le pays sauvage (4).

DE LA COLLINE: Monsieur Superinvisible - Les pétroleuses (5).

MONTMAGNY: Le pays sauvage (4).

Brèves nouvelles du cinéma d'ici

Des films et des jeux

Il n'y aura pas que des compétitions sportives lors des Jeux du Québec qui doivent se dérouler à Valleyfield au 2 au 12 août. Le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma a en effet décidé d'y tenir une semaine de cinéma au cours de laquelle 125 films seront projetés, dont cinquante longs métrages. La programmation n'a pas encore été dévoilée, mais on sait déjà qu'il s'agira d'une sorte de rétrospective: la sélection des longs métrages débutera par des films des années cinquante comme "Le Rossignol et les cloches" pour en venir jusqu'à des productions récentes. Le prix d'entrée sera de cinquante cents.

Festival du 16 mm

Le quatrième Festival international du cinéma en 16 mm se déroulera à Montréal du 22 au 27 octobre. On espère déjà une bonne participation multinationale à cette manifestation qui vise à découvrir et promouvoir des films d'une qualité supérieure réalisés en dehors de l'esprit conventionnel et commercial de l'industrie cinématographique établie. Dix-huit pays étaient représentés l'année dernière. On peut obtenir un bulletin de participation et des renseignements en écrivant à la Coopérative des cinéastes indépendants, Bureau du Festival, 2026 est, rue Ontario, Montréal 133, P.Q.

Tout le Canada en 22 minutes

Le film "Canada 67" garde encore l'affiche du Cinéma 360, à Terre des Hommes, cet été. Cette production avait été présentée à Expo 67 par l'Association des compagnies de téléphone du Canada pour commémorer le centenaire de la Confédération canadienne. Pourtant, le film avait été produit par les usines de Walt Disney... Quoi qu'il en soit, "Canada 67"

passé sur 10 écrans réunis en forme circulaire et les cinéphiles se placent en plein centre de la salle de projection. Douze systèmes sonores synchronisés viennent ajouter une sensation de plus à ce voyage transcanadien en couleurs.

Aux petits inventeurs

Un projet de film est en voie de naître à l'Office national du film, au sujet du travail de création et d'invention de tous ceux qui cherchent à inventer des objets amusants et inédits. C'est le cinéaste Raymond Garceau qui, en ce moment, poursuit la recherche à cet effet. Les petits inventeurs sont invités à communiquer avec les responsables du bureau de Québec de l'ONF, 100, place d'Youville, suite 520, ou en téléphonant à 694-3176. L'originalité des idées pourrait être d'un grand intérêt pour le réalisateur de ce documentaire.

A Baie Saint-Paul

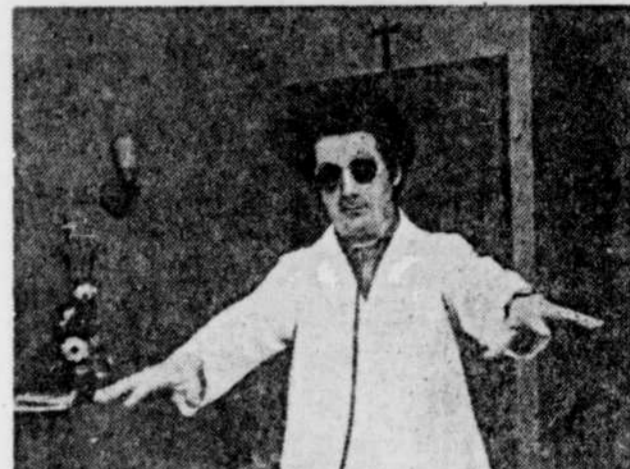
Plusieurs films de l'ONF, en particulier des productions réalisées dans le cadre du programme Société nouvelle, seront projetés durant le huitième Festival folklorique de Baie-Saint-Paul, du 27 juillet au 4 août. Il s'agit, entre autres, de la série "En tant que femmes", de documentaires comme "Richesse des autres", "Des armes et des hommes", "Chez nous, c'est chez nous", "Le bonhomme", etc. Après les visionnements quotidiens, les spectateurs seront invités à donner leurs commentaires aux organisateurs de la manifestation.

Réfection

Une somme de \$125,885 a été accordée pour la réfection des locaux de l'Office national du film, chemin de la Côte-de-Liesse, à Montréal, par le ministère fédéral des Travaux publics. Ces travaux dureront de trois à cinq mois.



Soirée canadienne (ou québécoise?), ce soir, au petit écran. Du moins au réseau français de télévision de Radio-Canada. A 21h, l'émission "En vedette" présente le film tourné par l'ONF sur Willie Lamothe: "Je chante à cheval". Par la suite, à 23h, à Festival du cinéma canadien, un long métrage de Jacques Leduc, "On est loin du soleil".



Les informations en grec

MONTREAL - CFMB, 1410 au cadran, la radio multilingue de Montréal, diffusera chaque jour, et pendant la durée de la crise cypriste, des nouvelles en langue grecque, en vue d'informer la communauté de la ville de Montréal des derniers développements de la situation à Chypre. Ces informations suivent les informations en langue anglaise et en langue française sur les antennes de CFMB depuis hier. Un résumé complet des événements de la journée à Chypre est donné le soir, à partir de 21 heures, au cours du programme normal quotidien en langue grecque de CFMB.

Sept groupes ont obtenu des subventions pour effectuer des tournées en 1974

OTTAWA - Le Conseil des Arts du Canada a accordé des subventions d'un valeur globale de \$31,500, par l'entremise de son Office des tournées. Ces subventions avaient pour objet de mettre les arts de la scène à la portée d'un plus grand public, particulièrement dans les petits centres, en permettant à des compagnies et artistes canadiens de se produire en tournée.

Le Théâtre des Pissen-

lits (Montréal) a reçu \$15,000 pour présenter une pièce de théâtre pour la jeunesse intitulée "Ti-Jean, Margoton et le Mauvais Génie" au Québec, en Ontario et au Manitoba, de septembre à novembre 1974.

Les Jeunes Comédiens du Théâtre du Nouveau Monde (Montréal) ont présenté "Théâtre en Folie" au Québec, en mars et avril 1974, grâce à une subvention de \$6,500.

Le Mermaid Theatre (Wolfville, N.-E.) a reçu \$4,700 pour présenter "Glooscap's People" et "Doctor Faustus" en Nouvelle-Ecosse, en avril et mai 1974.

Le Centaur Theatre (Montréal) a obtenu \$2,000 pour la présentation de "Mr. Joyce is Leaving Paris" dans la région de Toronto en avril 1974.

Le groupe Fifteen Dancers (Toronto) a également obtenu \$2,000 pour une tournée de l'Ontario et du

Québec en mai et juin 1974.

Le Newfoundland Travelling Theatre Company (St-Jean) a reçu \$1,000 pour une tournée de 15 villages côtiers de Terre-Neuve en mars 1974. La compagnie a présenté "The Monkey's Paw", "The Shirkers" et "The Red Key".

Une subvention de \$300 a permis à David Watmough (Vancouver) de présenter son spectacle, intitulé "An Evening of Monodrama", dans des localités sud-ontariennes en avril 1974.

Un sursis pour la sculpture de Vaudreuil

Les auteurs de la sculpture abandonnée de Vaudreuil ne brûleront pas leur oeuvre avant le 24 août, à 20 heures.

C'est ce qu'annonce un communiqué du sculpteur Ivanhoé Portier, sous le titre: "Mort d'une sculpture ou l'irresponsabilité d'un centre culturel qui refuse la diffusion de la sculpture".

La sculpture devait être brûlée samedi. Mais une nouvelle en provenance du ministère des Affaires culturelles a permis un sursis. Le ministre Denis Hardy a en effet demandé à ses fonctionnaires d'établir la valeur de la sculpture qu'a laissé déprimer le Centre culturel de Vaudreuil.

**CINE-PARC DE LA COLLINE**  
ST-NICOLAS, RUES 3-20, SORTIE 192  
Face à l'Auberge de la Colline

**A L'AFFICHE**  
JUSQU'À JEUDI LE 25

**Monsieur Superinvisible**  
2e film

**Les Pétroleuses**

Enfants moins de 14 ans gratuits en tout temps  
Tél.: 831-1623

**LE MEILLEUR FILM à Québec**  
14 ANS

**JACK NICHOLSON**  
THE LAST DETAIL  
LA DERNIÈRE CORVÉE  
\$1.50  
3 DERNIERS SOIRS  
Tous les soirs 7h30 et 9h30  
CARTIER 1019 CARTIER 525-9340

**ENSEMBLE... ILS SEMENT LA TERREUR**  
LES GRENOUILLES  
WILLARD  
2e SEMAINE

Salle climatisée  
MORAIRE:  
WILLARD: 1.10-4.25-7.50  
LES GRENOUILLES: 2.45-6.00-9.40

**COMMENT FAIRE COCU**  
SERVEZ-VOUS MESDAMES  
SERVIR-VOUS MESDAMES

Salle climatisée  
MORAIRE:  
COMMENT FAIRE COCU: 1.00-4.00-6.50-9.50  
SERVEZ-VOUS MESDAMES: 2.40-5.20-8.30

**MON NOM EST PERSONNE**  
SERGIO LEONE  
2e SEM.

Salle climatisée  
MORAIRE: SEMAINE:  
6.30 et 9.00  
DIMANCHE:  
1.30-4.00-6.30-9.00  
ADM.: \$2.25  
Étudiants: \$1.50

**2 ÉCRANS - AUTOROUTE 40 - BOULEVARD DE LA CAPITALITÉ TEL.: 647-5362**

**EN PREMIER À QUÉBEC:**  
VOTEZ: L'HOMME QUI TIRE PLUS VITE QUE L'AUTRE  
ET AUSSI LE FILM LE PLUS DRÔLE  
LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES D'UN JEUNE HOMME INVISIBLE!  
RUSSELL ROMERO  
FLYNN BACKUS  
WALT DISNEY

**BEAUPORT 1**  
PILE... JE TE TUE, FACE... TU ES MORT, ON M'APPELLE ALLELUIA

**BEAUPORT 2**  
PAS VU... PAS PRIS...

**BEAUPORT 3**  
LE PAYS SAUVAGE

OUVERT TOUTS LES SOIRS À 7.00 - LA PROJECTION DÉBUTE VERS 9.00 - LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

**18 ANS RIVE-SUD 18 ANS (Adultes)**

**Cinéma LIDO**  
Mon nom est Personne  
2e film:  
Le Silencieux  
Adm.: \$2.00

**Cinéma ST-ROMUALD**  
Les Hôtesse de lit  
2e film:  
Les jeunes masseuses

**Ciné-Parc BELAIR**  
Ville Belair/Tél. 842-8228

Admission: \$2.00 - 14 ans et moins gratuit.  
23 - 24 - 25 juillet

**ESPIONS EN HELICOPTERE**  
EN COULEURS

**IMPERATRICE SISSI**  
2e film

**TERRIFIANT INTRIGANT**  
LA MAISON SUR LA GAUCHE  
2e semaine!

**LES HOMMES**  
2e film

**CANARDIERE**  
STATIONNEMENT GRATUIT

**LES CINEMAS ODEON**

**FESTIVAL DE CANNES 1973**  
14 ANS

**GENE HACKMAN AL PACINO**  
L'ÉPOUVANTAIL  
FRONTENAC I

**3 ÉTOILES... 36 CHANDELLES**  
WALT DISNEY  
UN PETIT INDIEN  
FRONTENAC II

**La bataille de la planète des singes**  
2 films en couleurs  
NOTRE AGENT DE SALZBOURG  
LE DAUPHIN

DU PONT & BOUL CHAREST STATIONNEMENT INTERIEUR PARC AUTO PAQUET & LIBERTÉ

**18 ANS adultes**

**L'amour**  
Un jeu de société  
JOY PALMER, ANNE MARIE L'ÉTOILE

**Les Mille et une Nuits Érotiques**  
MIDI-MINUIT 252 ST-JOSEPH 577-2828  
ALOUETTE 2500 LAURIER 858-0587

2000 - 5.10 - 8.20 SALLES CLIMATISÉES

**CINEMAS UNIS**  
Votre guide des meilleurs films

**TELE MERE... TELLE FILLE**  
Un film écrit et réalisé par JEAN-PIERRE BLANC ("La Vieille Fille")  
14 ANS

**UN ANGE AU PARADIS**  
Avec Michel Sironi, Catherine Samie, Bull Ogier

EMPIRE  
34 DE LA FAUCONNERIE, 492-2190  
Horaires: 1h-3h-5h-7h-9h, p.m.

**Obligatoire pour les passionnés de l'espionnage**  
14 ANS

**le serpent**  
HENRY FONDA  
YUL BRYNNER  
DIRK BOGARDE

CANADIEN  
2700 BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 858-9922  
Salle Climatisée  
Horaire: 7h et 9h 10 p.m.

**DUSTIN HOFFMAN**  
VELETTE DE "PAPILLON"

**Les extravagantes aventures d'un visage pâle**  
FAYE DUNAWAY  
MARTIN BALSAM - JEFF COREY  
"LES HOMMES"

CAPITOL  
912 ST-JEAN, 522-8300  
HORAIRE: Aventures: 12-15-4-50-8-55; Hommes: 3-25-7-05

**ECHEC À LA MAFIA**  
LAIRET  
2500 BOUL. LAURIER PLACE STE 101, 858-0587

**LA POUPÉE AUX STUPÉFIANTS**  
CHAMPLAIN  
1h

# DÉCÈS et AVIS DIVERS

• RHETORIQUES d'AMICALES • FUNÉRAILLES  
• REMERCIEMENTS • IN MEMORIAM  
• SERVICES ANNIVERSAIRES • FAVEURS

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**ALLARD (Georges-Arthur) —** A Québec, le 22 juillet 1974, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Georges-Arthur Allard, ancien combattant, époux de dame Emilia Racine. Il demeurait à St-Férol les Neiges. Les funérailles auront lieu jeudi 25 juillet à 10h. Départ coopérative du

nes, neveux et nièces. Salon fermé de 17 à 19h.

**GAGNON (Maurice) —** A Neufchâtel, le 22 juillet 1974, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Maurice Gagnon, époux de dame Simone Pépin. Il demeurait au 80, Carré Roussin, Neufchâtel. Les funérailles auront lieu mercredi à 2h. Départ de la résidence funéraire

**Falardeau Inc.**  
30, rue St-Joseph  
Ancienne-Lorette  
à 14h45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Lise; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Siméon Gagnon (Jeanne d'Arc Arcand), M. et Mme Paul-Emile Gagnon (Jeanne Ringuette), M. et Mme Arthur Gagnon (Marie-Paul Denis), Mme Napoléon Caron (Jeanne Gagnon), Mme Georges Gagnon (Marie-Ange Garneau), M. et Mme Jules Bilodeau (Diana Pépin), M. et Mme Emilie Pépin (Eva Borne), ainsi que plusieurs oncles, tantes, nièces, neveux, cousins, cousines et amis. Le salon sera fermé entre 5h et 7h.

et Mme Jocelyn Huot (Lise), Mlle Michelle Huot. M. et Mme Jean-Claude Servais (Renée-Claude), M. et Mme Jean-Lavoie (France), M. et Mme Roger Arsenault (Orphéa), Mlle Denise Arsenault, M. et Mme Pierre Brodeur (Francine), Pierre, Robert, Sylvain et Stéphane Bédard, Bruno et Simon Villeneuve, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Léandre Harvey, Mme Donat Dufour, M. et Mme Huguette Bédard, M. et Mme Louis Bouchard, Mme Joseph Bergeron, Mme Alfred Bergeron.

**HARDY (Gérard) —** A St-Ubal, comté Portneuf, le 22 juillet 1974, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gérard Hardy, époux de dame Laurette Germain. Il demeurait à St-Ubal, comté Portneuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 juillet à 3h. Départ du salon funéraire

**Raymond Paré**  
133, rue St-Jacques  
à 2h45, pour l'église de St-Ubal et de là au cimetière paroissial.

**LACASSE (Marie-Rose Moore) —** A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 21 juillet 1974 à l'âge de 59 ans est décédée dame Marie-Rose Moore épouse de Alphonse Laeasse. Elle demeurait à St-Anselme, co. Dorchester. Les funérailles auront lieu mardi à 7h30 p.m. Départ de la résidence funéraire

**GILBERT (Valère) —** A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 juillet 1974, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Valère Gilbert, ex-employé du conseil des ports, nationaux, époux de dame Alexina Perreault. Il demeurait au 37 rue Ste-Thérèse, Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 juillet à 3h. Départ du salon funéraire

**Yvon Breton**  
St-Anselme  
à 7h15 pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Alphonse (Denise Gagné), Jules (Lisette Dumas), Jean-Paul (Céline Gagnon), Louise (Mme Conrad Bernier), Eliane (Mme Richard Paradis), Ghislaine (Mme André Dumont), Nicole (Mme Benoît Bélanger), Amélie (Mme Roger Guay), Hélène, son père M. Louis Moore, et de nombreux petits-enfants.

**LAMARRE (J.Omer) —** A l'hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière, le 21 juillet 1974, à l'âge de 62 ans, est décédé M. J.Omer Lamarre, ex-employé de la C.N.R., époux de Mme Alina Pelletier. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 juillet à 3h. Départ du salon funéraire

**Robitaille, St-Pacôme**  
pour l'église de St-Pacôme et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, M. et Mme Claude Lamarre (Thérèse Gagné), M. et Mme Gaëtan Lamarre (Fernand Moreau), M. et Mme Marcel Milliard (Lise), M. et Mme André Michaud (Joan).

**LAROSE (Rose-Anna Pelchat) —** A St-Agapt de Lotbinière, le 22 juillet 1974, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Rose-Anna Pelchat, épouse de feu M. Ludger Larose. Elle demeurait chez son gendre M. Lionel Martineau. Les funérailles auront lieu mercredi 24 juillet à 10h. Départ des salons de Beaudoin & Ferland Ltée

**St-Agapt**  
à 9h50, pour l'église de St-Agapt et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses filles: Alice (Mme Antonio R. Rousseau), Rose-Alma (Mme Lionel Martineau). Le salon sera fermé entre 5h et 7h.

**LAVIGNE (Béatrice Leprie) —** A Québec, le 22 juillet 1974, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Béatrice Leprie, épouse de M. Lionel Lavigne. Elle demeurait au 130, rue Tessier, Courville. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 juillet à 10h. Départ de la résidence funéraire

**F.-X. Bouchard Inc.**  
2290 avenue Royale  
à 9h50, pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille et son gendre: M. et Mme Claude Lefrançois (Christine), sa petite-fille Marie-Josée; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme René Girard (Catherine Leprie), Mme Bernadette (Leprie-Bélubé), M. et Mme Honorius Guyon, M. et Mme Charles-Edouard Fortin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

**LECLERC (Adrien) —** A Québec, le 21 juillet 1974, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Adrien Leclerc, époux de dame Antoinette Bertrand. Il demeurait au 101, des Chênes, Notre-Dame des Laurentides. Les funérailles auront lieu mercredi, 24 juillet à 10 heures. Départ du funérarium

**Lépine Ltée,**  
7685, 1ère avenue,  
à 9h45 pour l'église Bon-Pasteur, Notre-Dame des Laurentides et de là au cimetière St-Pierre aux Liens, Orsainville. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Clément Lafrance (Gisèle), M. et Mme Renald Leclerc (Monique Normand), Yolande, Régine, Jean-Guy, M. et Mme Marcel Dussault (Nicole), Martin, Lyne, Denis, Johanne, Sylvie, Muriel, Denise, Nathalie; son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Honoré Bertrand; ses frères sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Robert Roy, M. et Mme Ph. Pouliot, M. et Mme Louis Poulin, M. et Mme Aimé Maurice, M. et Mme Adrien Lamontagne, M. et Mme Benoît Goupil, M. Robert Leclerc, M. et Mme Remy Leclerc, M. et Mme Aloyse Bertrand, M. et Mme Ovide Lagrange, M. et Mme Alidor Bertrand, M. et Mme Alphina Bertrand, M. et Mme

**MARTEL (Benoit) —** A l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, le 20 juillet 1974, à l'âge de 51 ans et 8 mois est décédé M. Benoit Martel, époux de Pauline Beaudet. Il demeurait à Deschailons, Cte Lotbinière. Les funérailles auront lieu mardi à 3h. Départ des salons funéraires

**Léon Charland,**  
Rue Principale,  
Deschailons  
à 2h45 pour l'église de Deschailons et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles Francine et Jocelyne, ses sœurs: Mme Jeannine Bergeron de Gentilly, Fernande (Mme Georges Nolet) de Trois-Rivières, Mme Roger Poirier (Ghislaine de Québec), Mme Raymond Deveault (Lise) de Deschailons; son frère Raoul de Matane (Claudette Marquis) sa belle-mère Anazias Beaudet de Deschailons, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Beaudet, de Windsor Ontario, M. Mme Yvan Drouin de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, cousins, cousines et de nombreux amis. Salon fermé de 5 à 7 p.m.

**O'NEILL (Mary Moore) —** A Québec le 22 juillet 1974, à l'âge de 78 ans, est décédée Mary Moore, épouse de feu Dr. J.J. O'Neill. Elle demeurait au 90, rue St-Marc, app. 14. Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire

**Sylvio Marceau Inc.**  
270, Xarrie de l'Incarnation  
à 9h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Jules Beaudoin (Viviane), M. James O'Neill, M. et Mme Hector O'Neill (Rita Toussaint), Mme Stan Batsford (Alice), Mme Marcel Falardeau (Ursula), son frère M. Léo Moore.

**PILOTE (Lauréat) —** A Ste-Foy, le 21 juillet 1974, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Lauréat Pilote, époux de dame Colette Barrette. Il demeurait au 2664, chemin des Quatre-Bourgeois. Les funérailles auront lieu le mercredi, 24 juillet, à 14h. Départ du funérarium

**Lépine Ltée,**  
2815, chemin des  
Quatre-Bourgeois  
à 13h45 pour l'église St-Jean-Baptiste de la Salle et de là au cimetière Belmont.

**RATTE (Dr Gustave) —** A Paris, le 29 juin dernier, est décédé le Dr Gustave Ratte. Les cendres arriveront à Québec le 27 juillet et seront à la résidence funéraire de la compagnie

**Robert Moisan,**  
35, St-Grande-Allée,  
le 28 juillet de 18 heures à 23 heures. Un service funéraire sera chanté lundi le 29 juillet à 9h en l'église St-Charles-Garnier. L'inhumation se fera au cimetière de St-Augustin, Cte Portneuf. Volonté formelle de la famille: Pas de fleurs. S.V.P. dons au Centre de la Recherche médicale de l'université Laval. Il laisse dans le deuil son épouse Adrienne Gignac, sa fille Mme Georges Back (Caroline).

**RUILLAND (Lucien) —** A La Sarre, Abitibi, le 21 juillet 1974, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Lucien Ruilland, agronome, époux de Hélène Ledoux. Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures. Départ du salon funéraire

**Bordeleau,**  
à 9h45 pour l'église de La Sarre, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Jacques, Pierre, Michel, Lucie; ses sœurs: sœur Jeannette Ruelland, sœur Françoise Euelland, Mme Raymond Desjardins (Jeanne), Mme Georges Bittner (Colette), Mme Roland Xarreau (Marthe), Rachel, infirmière de Montréal, Augusta et Yvonne; ses frères: Marcel de Montmagny, Guy et Claude de St-Michel. Prière de ne pas envoyer de fleurs et de verser les dons à la société canadienne du cancer.

**VERREAULT (André) —** A l'Hôtel-Dieu, le 21 juillet 1974, à l'âge de 31 ans, est décédé M. André Verreault, opérateur, époux de dame Paquerette Lessard. Il demeurait au 1496, Calais, Val Bélar. Les funérailles auront lieu mercredi à 10h. Départ de la résidence funéraire

**Falardeau Inc.**  
30, rue St-Joseph  
Loretteville  
à 9h30, pour l'église de St-Gérard Magella et de là au cimetière paroissial. Il laisse

dans le deuil outre son épouse, son fils Stéphane; ses parents: M. et Mme Joseph Verreault; son beau-père: M. Samuel Lessard; ses frères, sœurs: Raymond (Mariette Boutet), Georges (Claudette Daigle), Rita (Mme Gilles Boutet), Thérèse, Floren, Claude (Rosaline Lamarre), Claudette, Micheline, Jocelyne, Carole.

**VOYER (Lucien L.) —** A Creston, Colombie-Britannique, le 12 juillet 1974, est décédé accidentellement le Lieutenant Commandant Lucien L. Voyer, de la Marine Royale Canadienne, âgé de 37 ans, ainsi que sa fille Danielle, 10 ans. Il était marié à Marleen Thibodeau de Kingston, Ontario.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, son fils Eric; ses filles: Michèle et Andréa; ses parents: M. et Mme Gérard Voyer de Sillery; ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Gérard Vézina de Ste-Thérèse-En-Haut, M. et Mme Paul-André Leboeuf de l'Ancienne-Lorette; ses beaux-parents: M. et Mme Charles-A. Thibodeau de Kingston ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Yvon Labossière de Cornwall, M. et Mme Ricky Thibodeau de Kingston. Le service funéraire a eu lieu le 9 juillet en l'église St-John à Kingston.

**GRANDS remerciements à Gérard Raymond pour favours obtenus avec promesse de publier. Mme G.F.**

**Merci à Jean XXIII pour favours obtenus avec promesse de faire publier et signé O.P.**

**RECONNAISSANCE pour favours obtenus à Jean XXIII avec promesse de publier, Signé: L.C.**

**REMERCIEMENTS**

**FAVEURS OBTENUS**

**MONUMENTS FUNÉRAIRES**

**VILLENEUVE & FRÈRE**

**THERIAULT & FILS**

**France: première démission**

**Paris (AFP) —** La première démission depuis les dernières élections d'un membre du gouvernement français a été enregistrée, hier: il s'agit de celle de M. André Postel Vinay, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés. Il a été immédiatement remplacé par M. Paul Djidou, ancien député républicain indépendant des Hautes-Alpes.

**Les raisons de la démission de M. Postel Vinay sont principalement liées à la décision du premier ministre, M. Jacques Chirac, de diminuer les crédits budgétaires qu'il demandait pour son secteur, ainsi qu'à quelques mesures gouvernementales interdisant pendant quelques mois, l'entrée en France de travailleurs immigrés.**

**Le gouvernement de M. Chirac a déjà été remanié à deux reprises. Au début du mois de juin, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avait été démis de ses fonctions de ministre des Réformes et, il y a une semaine, Mme Françoise Girod a été désignée comme secrétaire d'Etat à la condition féminine.**



UNE PAR JOUR — Frank Totino, de Miami, exhibe fièrement chacune des sept somptueuses Rolls Royce qu'il possède.

Une par jour de la semaine, dit-il. Il affirme en posséder cinq autres en Grande-Bretagne.

## Sauvagnargues présidera l'ouverture du dialogue entre la CEE et les Arabes

BRUXELLES (Communauté européenne) (AFP et Reuter) — Les ministres des Affaires étrangères des Neuf ont chargé, hier soir à Bruxelles, leur président, M. Jean Sauvagnargues, de ouvrir le 31 juillet à Paris le dialogue entre la communauté européenne et les vingt pays de la Ligue arabe, en vue de l'instauration

d'une vaste coopération économique et culturelle.

M. Sauvagnargues a lui-même confirmé, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait été chargé de cette mission par ses collègues.

Les instructions données à M. Sauvagnargues, qui rencontrera le président et le secrétaire général de la Ligue arabe, sont encore assez vagues. Il serait mal venu, souligne-t-on du côté européen, de préciser les applications concrètes de cette coopération avant d'avoir entendu les souhaits du monde arabe.

On sait depuis le sommet de Copenhague que les Neuf, désireux de maintenir les meilleurs rapports avec les pays qui leur fournissent du pétrole, sont prêts à leur proposer une gamme élargie de possibilités de coopération. Les Neuf mettraient leur technologie à la disposition des pays qui disposent à présent de confortables ressources financières provenant du pétrole.

Dans ce dialogue, les Neuf sont déterminés à ne parler ni du conflit israélo-arabe, ni des conditions d'approvisionnement du pétrole. On souligne dans les milieux européens que les "Neuf" veulent éviter

ainsi de compromettre les efforts qui pourraient être déployés dans d'autres cadres sur ces deux problèmes.

Deux représentants arabes rencontreront donc, le 31 juillet, à Paris, M. Jean Sauvagnargues, pour définir les lignes générales du dialogue entre le Marché commun et le monde arabe, annoncées au Caire, hier.

M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe et le ministre des Affaires étrangères de Koweït, Cheik Sabah Al Ahmed Al Jabr Al Sabah, auront deux entretiens le même jour à Paris avec M. Sauvagnargues.

MM. Riad et Al Sabah avaient été choisis au début du mois par la commission Ligue Arabe CEE pour mener les discussions préliminaires à ce dialogue.

M. Riad a déclaré qu'il s'attendait à ce qu'une commission technique commune soit mise sur pied. Elle se réunirait vers la fin de l'année pour commencer à discuter des projets d'intérêt bilatéral.

Il s'attend également à ce qu'une sous-commission technique commune soit mise sur pied. Elle se réunirait vers la fin de l'année pour commencer à discuter des projets d'intérêt bilatéral.

## horaire de télévision

**CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup**  
MARDI 23 JUILLET  
6:00 Chez Pauline  
6:30 Téléjournal national  
6:39 Actualités  
6:46 Nouvelles du sport c  
6:51 Actualités  
7:00 Les Pierrafeu c  
7:30 La p'tite semaine c  
8:01 Baseball: Joute étoile c  
10:31 Téléjournal nat. int. & prov. c  
10:51 Nouvelles du sport & météo c  
11:00 Cinéma: On est loin du soleil c

**MERCREDI**  
10:00 O Canada  
10:15 En mouvement c  
10:30 La souris verte  
10:45 Univers de Sylvie  
11:00 Personnalité féminine c  
11:30 Les grands-mères c  
12:00 Woobinda  
12:30 Pour vous messdames c  
1:00 Oh! la la c  
1:31 Téléjournal  
1:56 Réseau Soleil c  
2:31 Cinéma: Cet homme est dangereux c  
4:00 Allô grenouille c  
4:30 Il était une fois c  
5:00 Cahier du capitaine Coignet

**CHAU (Canal 5) Carleton**  
MERCREDI 24 JUILLET  
10:00 Ouverture  
10:15 En mouvement  
10:30 La souris verte  
10:45 Univers de Sylvie  
11:00 Personnalité féminine  
11:30 Les grands-mères  
12:00 Woobinda  
12:30 Un enfant parmi tant d'autres  
1:00 Oh! la la  
1:31 Téléjournal  
1:56 Réseau Soleil  
2:31 Cinéma: Cet homme est dangereux  
4:00 Allô grenouille  
4:30 Il était une fois  
5:00 Cahier du capitaine Coignet

**CJBR (Canal 3) Rimouski**  
MARDI 23 JUILLET  
6:00 Salut l'été c  
6:30 Nouvelles  
7:00 Les Pierrafeu c  
7:30 La p'tite semaine c  
8:01 Baseball: Joute des étoiles c  
10:30 Téléjournal c  
11:00 Cinéma Canadien: On est loin du soleil  
1:00 Fermeture.  
MERCREDI  
10:15 En mouvement c  
10:30 Souris verte  
10:45 Univers de Sylvie c  
11:00 Personnalité féminine c  
11:30 Pour vous messdames c  
12:00 Dessins animés c  
12:15 Nouvelles  
12:30 Un enfant parmi tant d'autres c  
1:00 Oh! la la c  
1:30 Téléjournal c  
1:56 Réseau-Soleil c  
2:30 Cinéma: Cet homme est dangereux  
4:00 Allô grenouille c  
4:30 Il était une fois c  
5:00 Les Atomistes c  
5:00 Fermeture.

**CBAT (Canal 9) Matane**  
MARDI 23 JUILLET  
6:00 Chez Pauline  
6:30 Les manchettes (Le 24)  
7:00 Génies en herbe  
7:30 La petite semaine  
8:01 Baseball: Joute des étoiles  
10:31 Téléjournal national et international  
10:51 Nouvelles du sport & météo  
11:00 Cinéma canadien: "On est loin du soleil"  
MERCREDI  
10:15 En mouvement  
10:30 La souris verte  
10:45 Univers de Sylvie  
11:00 Personnalité féminine  
11:30 Les grands-mères  
12:00 Woobinda  
12:30 Un enfant parmi tant d'autres  
1:00 Oh! La La  
1:31 Téléjournal  
1:56 Réseau-Soleil  
2:31 Cinéma: "Cet homme est dangereux"  
4:00 Allô grenouille  
4:30 Il était une fois  
5:00 Cahiers du capitaine Coignet

## Hailé Sélassié se donne un nouveau premier ministre

ADDIS ABEBA (AFP et Reuter) — L'empereur Hailé Sélassié a nommé, hier soir, M. Michael Imru premier ministre d'Éthiopie, en remplacement de M. Endalkatchew Makonnen, a annoncé la radio éthiopienne. Le Négus, selon la même source, a pris cette décision dans le but d'assurer "un meilleur fonctionnement du gouvernement et une meilleure coordination entre autorités civiles et militaires" et il a choisi le Lidié Michael Imru "à la demande des militaires"

M. Michael Imru est le fils du Ras Imru, célèbre résistant éthiopien. Agé de 40 ans, il était ministre d'Etat dans le cabinet de M. Makonnen et avait été antérieurement ambassadeur d'Éthiopie à Moscou, puis auprès des Nations unies à Genève, où il se trouvait encore hier.

Sa nomination comme premier ministre a été accueillie avec une certaine surprise notamment dans les milieux diplomatiques. On rappelle, dans les milieux éthiopiens, que le père du nouveau chef de gouvernement est l'un des amis les plus fidèles de l'empereur Hailé Sélassié.

La nomination de M. Michael Imru, estime-t-on à Addis Abeba, représente sans doute un nouveau compromis entre l'empereur et les éléments plus modérés de l'armée éthiopienne, mais peut apparaître malgré tout comme un succès de l'empereur et comme la réaffirmation, d'une certaine manière, d'un pouvoir que l'on croyait beaucoup plus affaibli.

## Les péronistes s'en prennent à H. Campora

BUENOS AIRES (AFP) — L'ancien président de la République d'Argentine, M. Hector Campora, comparaitra devant le tribunal disciplinaire du conseil supérieur du Parti justicialiste qui l'accuse d'avoir "encouragé l'infiltration marxiste" à l'intérieur du parti qui prit le pouvoir, le 25 mai l'année dernière, a annoncé, hier, un haut fonctionnaire argentin.

## Variole: 22,000 victimes en Inde

NEW DELHI, (AFP) — Une épidémie de variole a fait plus de 22,000 morts depuis le début de l'année dans plusieurs Etats de l'Inde, selon les statistiques officielles présentées, hier, au Parlement indien.

## Un garçonnet tué par deux chiens alsaciens

GLASGOW (Reuter) — Un garçon de dix ans, qui jouait dans un jardin public de Glasgow, a été attaqué par deux grands chiens alsaciens, hier soir.

## Train attaqué

BUENOS AIRES (Reuter) — Quinze jeunes gens armés ont attaqué, hier, un train dans la périphérie de Buenos Aires, et ont dévalisé les voyageurs avant de prendre la fuite dans des automobiles qui les attendaient.

## Décès et Avis Divers

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h.45 pour publication le même jour

**529-9231**

Le tarif des avis est de 10 du mot (minimum \$5.00). Photo \$15.00 en plus (minimum \$20.00). Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.